

espaces

RÉSUMÉ DU PLAN DIRECTEUR DES ESPACES 2023

4 décembre 2023

Présentation à l'Assemblée
universitaire

**La version finale du PDE sera faite en
rédaction épïcène.**

CRÉDITS

Université de Montréal

Jean-François Gaudreault-DesBiens - Vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques
Éric Filteau - Vice recteur à l'administration et aux finances
Michelle Beausoleil - Gestionnaire de projets, Direction des immeubles
Radhia Hamdane - Gestionnaire de projets, Direction des immeubles
Catherine Linerte-Hecken - Coordinatrice, Direction projets majeurs d'infrastructure
Marie-Josée Hébert - Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation
Juan José Torres Michel - Vice-recteur adjoint aux études de 1er cycle et à la formation continue
Michael Pecho - Vice-recteur aux relations avec les diplômés et à la philanthropie
Anne Motte - Adjointe au vice-recteur, ressources humaines et aux affaires professorales
Annie Sabourin - Adjointe à la vice-rectrice, partenariats communautaires et internationaux
Laetitia Cremona - Adjointe à la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation
Frédéric Bouchard - Doyen de la Faculté des arts et des sciences
Raphaël Fischler - Doyen de la Faculté de l'aménagement
Patrick Cossette - Doyen de la Faculté de médecine
Nathalie Fernando - Doyenne de la Faculté de musique
Stéphanie Gagnon - Direction générale des bibliothèques
Jean-Paul Loyer - Direction générale des Services aux étudiant
Mireille Ostiguy - Directrice, Bureau de la planification et de la gestion des espaces
Ronald Jean-Gilles - Directeur, unité du développement durable
Sabrina Fournelle - Chargée de cours, Faculté des sciences infirmières
Andreea-Ruxandra Schmitzer - Professeure titulaire, Faculté des arts et des sciences
Raphaële Bourgon-Novel - Conseillère en communication
Jani Boyer - Coordinatrice aux affaires universitaires | FAECUM
Marie Lessard - Professeure émérite École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Carmela Cucuzzella - Doyenne, Faculté de l'aménagement

Provencher_Roy

Josée Bérubé - Architecte-urbaniste associée
Muhidin Kadric - Architecte et designer urbain
Francis Lévesque - Designer urbain junior
Stéphanie Galella - M. Sc. A., Aménagement et conservation du patrimoine bâti

CIM Conseil

France Cliche - Directrice principale, Planification immobilière et clinique Associée
Marie Meunier - Conseillère senior, Planification immobilière
César Cruz-Merino - Conseiller senior, Planification immobilière et clinique

1. INTRODUCTION

L'Université de Montréal

Fondée en 1878, l'Université de Montréal (UdeM) compte aujourd'hui parmi les plus grandes universités de recherche. Elle forme avec ses écoles affiliées, Polytechnique Montréal et HEC Montréal, le premier complexe universitaire du Québec et se situe chaque année dans le groupe select des meilleures universités du monde.

Avec ses onze facultés et deux écoles, ainsi qu'avec ses deux autres écoles affiliées, l'UdeM rassemble près de 70000 étudiants et 10000 employés. Elle accueille 465 unités de recherche, dont 145 chaires de recherche du Canada, 2 chaires d'excellence en recherche du Canada et une chaire de recherche Canada 150, qui sont attribuées aux meilleurs chercheurs dans leur domaine. L'Université est également au cœur d'un réseau formé d'une trentaine d'établissements de santé affiliés, dont deux centres hospitaliers universitaires, le CHUM et le CHU Sainte-Justine. Avec ses facultés, ses écoles affiliées, HEC-Montréal et Polytechnique-Montréal, l'UdeM couvre l'essentiel des champs du savoir.

Portée du Plan directeur

Le présent PDE porte sur les campus métropolitains de l'UdeM :

1. Le campus de la montagne, situé à Côte-des-Neiges (Montréal) ;
2. Le campus MIL, situé à Outremont (Montréal) ;
3. Le campus de Brossard ;
4. Le campus de Laval.

Les campus régionaux ne sont pas visés par ce Plan directeur, bien qu'ils fassent partie de l'Université et qu'ils soient mentionnés à l'occasion dans le présent document :

- Le campus de la Mauricie, consacré à la médecine ;
- Le campus de Lanaudière ;
- Le campus de Saint-Hyacinthe.

À l'instar des campus régionaux, les sites suivants ne sont pas visés par ce Plan directeur :

- La station du mont Mégantic ;
- La station de Biologie des Laurentides ;
- Le programme de médecine vétérinaire de Rimouski.

Le campus de Saint-Hyacinthe, abritant la Faculté de médecine vétérinaire, ses cliniques et hôpitaux n'est pas traité dans le présent PDE, car il fait l'objet d'un Plan directeur distinct, adopté en 2021. HEC-Montréal et Polytechnique-Montréal sont des entités autonomes par rapport à l'UdeM. À ce titre, elles ont chacune des plans directeurs qui leur sont propres, bien qu'elles partagent avec l'UdeM le campus de la montagne. Elles ne sont donc pas visées par le PDE 2023. L'UdeM se déploie aussi à l'externe en collaboration avec ses hôpitaux affiliés (dont le CHUM, le CHU Sainte-Justine et Sacré-Cœur), où plusieurs membres de ses corps enseignant et étudiant évoluent. Ces hôpitaux affiliés sont eux aussi des entités autonomes et ne sont pas non plus visés par ce PDE.

Vision du PDE 2023

Afin d'orienter son développement, l'UdeM s'est dotée d'une vision de développement des espaces dont l'énoncé guidera la nature des campus de demain.

« Engagée et responsable, l'Université de Montréal crée des environnements physiques polyvalents et propices à la collaboration qui assurent l'évolution des activités de recherche et d'enseignement, soutiennent l'innovation pédagogique et permettent d'offrir à sa population étudiante une expérience conviviale et stimulante. »

Comment comprendre ce Plan directeur?

L'Université de Montréal s'est dotée en 2022 d'un nouveau Plan stratégique en vigueur jusqu'en 2032. En adoptant ce Plan stratégique, la communauté de l'Université de Montréal a identifié les grandes orientations qui vont baliser son avenir et servir de boussoles à ses actions dans la prochaine décennie. Le développement de ses espaces doit correspondre à ces grandes orientations. Il en va de même des arbitrages devant être faits, le cas échéant, entre besoins concurrents exprimés par les différentes parties prenantes au sein de l'Université.

Dans cette optique, le Plan directeur des espaces (PDE) cristallise une projection des ambitions de la communauté UdeM à l'égard du développement de ses espaces physiques à une échelle macroscopique. Il s'intéresse ainsi aux bénéfices institutionnels susceptibles de découler des décisions qui pourront être prises quant au développement de ces espaces, et ce, principalement à la lumière du Plan stratégique institutionnel 2022-2032 auquel il s'arrime. Il ne couvre toutefois pas des enjeux plus microscopiques tels que l'aménagement de tel ou tel type d'espace intérieur. Son interprétation doit donc être faite à partir des finalités qui sont visées plutôt que des questions techniques que les projets qui y sont mis de l'avant soulèvent, si importantes soient-elles. Ces dernières auront évidemment une importance cruciale au moment de la mise en œuvre de chaque projet évoqué dans ce Plan.

Le Plan directeur des espaces a été primordialement élaboré à la lumière de deux des missions fondamentales de l'Université de Montréal, en l'occurrence l'enseignement et la recherche. Plusieurs éléments transversaux et fondamentaux, aussi valorisés dans le plan stratégique institutionnel, tels l'engagement communautaire, le développement durable, l'équité, diversité et inclusion ou les relations avec les Premiers Peuples, ont également nourri son élaboration. Toutefois, c'est davantage au stade de la mise en œuvre des projets immobiliers envisagés dans ce plan qu'ils seront mobilisés de manière plus concrète.

Il est ici tenu pour acquis que l'intégration de ces éléments au moment du développement de ces projets fait partie des bonnes pratiques que doivent adopter les universités contemporaines.

En outre, s'étalant sur un horizon temporel de vingt ans, il est important de comprendre que les orientations de développement que ce plan met de l'avant comprennent autant des projets déjà en cours ou des projets déjà très avancés dans leur conception et leur financement que des projets qui ne sont pour l'instant que des aspirations.

La réalisation des orientations qui constituent à ce stade de simples aspirations mobilisatrices est notamment fonction des sources de financement disponibles selon les projets. Ainsi, les projets admissibles à un soutien gouvernemental sont assujettis à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique du Gouvernement du Québec. Leur réalisation doit suivre tout le processus des grands projets, soit la transmission au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au secrétariat du Conseil du trésor (SCT), pour fins d'approbations, de la fiche d'avant-projet, du Dossier d'opportunité et, enfin, du Dossier d'affaires, ces deux dernières étapes faisant l'objet de décisions du Conseil des ministres. La réalisation de ces étapes, s'étalant généralement sur plusieurs années, est donc contingente, en fonction des négociations de l'UdeM avec le gouvernement du Québec.

Pour les projets non admissibles à un financement sous l'égide des programmes réguliers du gouvernement du Québec, leur réalisation dépend dans une large mesure de la capacité de l'UdeM à obtenir des soutiens philanthropiques, à moins d'obtenir un financement public exceptionnel. D'où l'importance pour toute la communauté UdeM, ses amis et ses alliés de se mobiliser afin que les aspirations contenues dans ce plan se concrétisent, favorisant du coût la réalisation de la mission de l'UdeM au service du bien commun.

Au vu de ce qui précède, il est possible, voire probable, que, comme son prédécesseur, ce Plan directeur des espaces 2023 doive faire l'objet d'actualisations ponctuelles pendant sa durée.

Ce Plan a en effet vocation à évoluer avec la communauté de l'Université de Montréal, dans un environnement lui-même en constant changement. Il pose un cadre qui balisera les réflexions des vingt prochaines années relatives à la destination de la réserve immobilière de l'université. Dans cette perspective, l'université assurera pendant cette période une veille stratégique de l'environnement permettant la réalisation des aspirations exposées dans ce plan. Au final, et pour reprendre une célèbre métaphore juridique, il est comme un arbre vivant « capable de grandir et de grossir dans ses limites naturelles. »

Parties prenantes

Le diagramme suivant représente les parties prenantes du mandat.

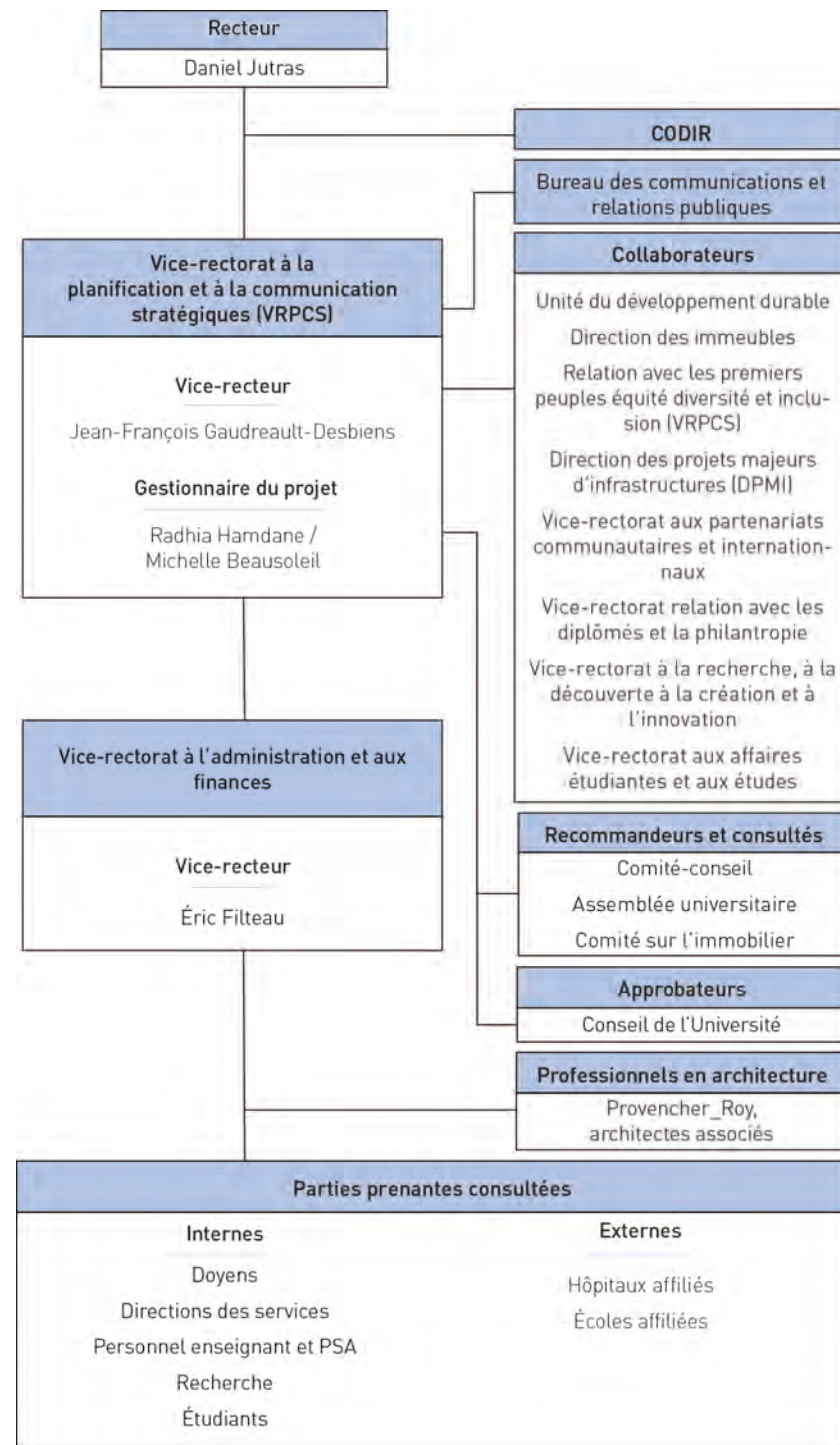


Figure 1 : Diagramme des parties prenantes au PDE 2023.
[Source : Université de Montréal]

Arrimage aux documents de planification connexes

Le diagramme suivant fait état du positionnement des différents documents et des liens qui les unissent.



Figure 2 : Diagramme des documents de gouvernance et de planification de l'UdeM.
[Source : Université de Montréal, 2023]

Méthodologie

Démarche participative

Le Plan directeur des espaces résulte d'un dialogue continu avec les différents services de l'Université de Montréal.

Une collecte des besoins a d'abord été réalisée par le truchement d'une vaste consultation tenue de décembre 2022 à mars 2023. Les unités de l'UdeM ont d'abord été appelées, en décembre 2022, à remplir un questionnaire portant sur leurs besoins en espaces.

De janvier à mars 2023, des entrevues ont ensuite eu lieu avec les équipes responsables des unités de l'Université (facultés, départements et services) afin d'en savoir plus sur leurs besoins spécifiques en espaces. Des rencontres thématiques ont également été tenues avec différents intervenants et utilisateurs sur la vision globale relative à une catégorie d'espaces « transversaux » (salles de cours, espaces de bureaux, espaces communs et communautaires, espaces étudiants, espaces événementiels, plateformes) visant à accroître les collaborations intra et interdisciplinaires et de voir comment leur vision affectait les besoins en espaces de l'UdeM.

Enfin, une journée d'atelier, ouverte sur inscription à toute personne intéressée de la communauté UdeM (autre que les directions d'unités ou toute autorité constituée), a été organisée avec des représentants de divers types d'usagers en vue de recueillir leurs perspectives sur des sujets concernant les orientations du Plan directeur à la lumière de leur expérience. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de participer à cette journée pouvaient transmettre des mémoires pour exposer leur vision.

Ces démarches ont permis d'actualiser et de compléter des informations pertinentes déjà recueillies lors de consultations précédentes, comme celles relatives à la réaffectation des pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin et à la construction du campus MIL-phase 2.

Un comité-conseil a ensuite été constitué pour assurer le suivi du travail et partager la somme d'informations nécessaires à la bonne compréhension des enjeux des campus. Dans cet ordre d'idée, le comité-conseil a validé les étapes d'avancement, en plus d'accompagner, conseiller et guider le vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques de l'UdeM dans l'élaboration de ce nouveau Plan directeur des espaces.

La relation étroite avec le comité-conseil a permis de bien saisir le contexte de réalisation du mandat et de répondre aux besoins et attentes de l'institution.

Une démarche multidisciplinaire par phase

Pour élaborer le Plan directeur des espaces, la firme Provencher_Roy s'est associée à la firme CIM Conseil pour élargir ses compétences en matière de communication dans le but de mobiliser l'ensemble des parties prenantes impliquées à travers les phases d'élaboration du PDE. La méthodologie ayant guidé l'élaboration du Plan directeur des espaces s'articule selon les trois phases suivantes :

- Phase 1 : L'identification des enjeux et constats ;
- Phase 2 : Exploration et hypothèses de scénario ;
- Phase 3 : La proposition et l'adoption du Plan directeur des espaces.

Phase 1 : Identification des enjeux et constats

Cette première phase a consisté principalement à faire des constats relatifs à l'état du parc immobilier, au bilan de vétusté (en tenant compte des projets en cours ou déjà planifiés d'actualisation des infrastructures), aux exigences, contraintes et opportunités patrimoniales, aux besoins d'espaces et aux potentiels de développement aux campus de la montagne, MIL, Laval et Brossard.

Phase 2 : Élaboration des hypothèses

À la lumière des constats et enjeux identifiés à la phase 1, ainsi que de la collecte des besoins, des hypothèses de travail ont été établies et discutées afin d'identifier les stratégies les plus propices pour guider le développement futur de l'Université.

Phase 3 : Rédaction du Plan directeur

Cette phase a visé à regrouper les constats et enjeux, faire un bilan général et établir les liens avec les hypothèses privilégiées.

Principes

Le PDE comporte onze principes essentiels, qui accompagnent et alimentent la vision générale inspirant le développement des espaces. Ils agissent comme lien entre le Plan stratégique 2022-2032 et les plans d'action sectoriels de l'Université. Les principes constituent les valeurs fondamentales qui informent et orientent les décisions de l'Université en termes de projets majeurs et d'investissement.

1. Placer l'expérience étudiante, incluant la formation, la recherche et l'engagement, au centre de la démarche en créant des environnements physiques conviviaux qui favorisent la collaboration et une vie universitaire stimulante, tout en se souciant d'un accès équitable à des espaces de qualité ;
2. Générer synergies, convergences et complémentarités en enseignement et en recherche afin de catalyser l'interdisciplinarité, l'innovation et la collaboration interprofessionnelle ;
3. Privilégier l'optimisation, l'efficacité et la polyvalence des espaces, en anticipant les pratiques de l'avenir en enseignement, recherche et services à la collectivité ;
4. Mettre en place des milieux de vie conviviaux, stimulants et inclusifs pour tous les membres de la communauté universitaire et externes ;
5. Favoriser l'engagement de la communauté universitaire avec les communautés environnantes ;
6. Assurer l'accessibilité de nos campus à tous et à toutes ;
7. Mettre en valeur le patrimoine architectural, paysager, urbain, culturel et artistique de l'Université de Montréal ;
8. Appliquer les mêmes standards sur les quatre campus visés par le PDE 2023 dans une mise à niveau combinée ;
9. Favoriser une intégration de ces quatre campus à leur milieu et entre eux, en valorisant la mobilité durable ;
10. Intégrer les objectifs de développement durable de l'ONU et anticiper les bonnes pratiques en matière de transition écologique ;
11. Consolider l'image de l'institution en étant exemplaire dans le développement urbanistique des villes.

Ces onze principes de base ont nourri la réflexion qui a sous-tendu l'élaboration du PDE et les orientations présentées dans le présent document.

2. MISE EN CONTEXTE

Les quatre campus métropolitains

Campus MIL

Superficie nette : 33 305,55 m²

Superficie brute (ministère) : 60 628,98 m²



Figure 3 : Photo du campus MIL (Arrondissement Outremont, Montréal).

(Source : Université de Montréal)

Campus de la montagne

Superficie nette : 354 994,61m²

Superficie brute (ministère) : 610 134,08 m²



Figure 4 : Photo du campus de la montagne sur le flanc nord du mont Royal.

(Source : Université de Montréal)

Campus de Laval

Superficie nette ; 22 995,72m²

Superficie brute (ministère) ; 32 824,13 m²



Figure 5 : Photo du campus de Laval.

(Source : Université de Montréal)

Campus de Brossard

Superficie nette : 1 975,27m²

Superficie brute (ministère) : 3 075,63 m²



Figure 6 : Photo du campus de Brossard, photographie de l'entrée, 2022.

Lien entre les quatre campus

Le diagramme suivant montre une vision globale des campus qui sont traités dans le cadre du présent PDE, ainsi que des liens qui les unissent.

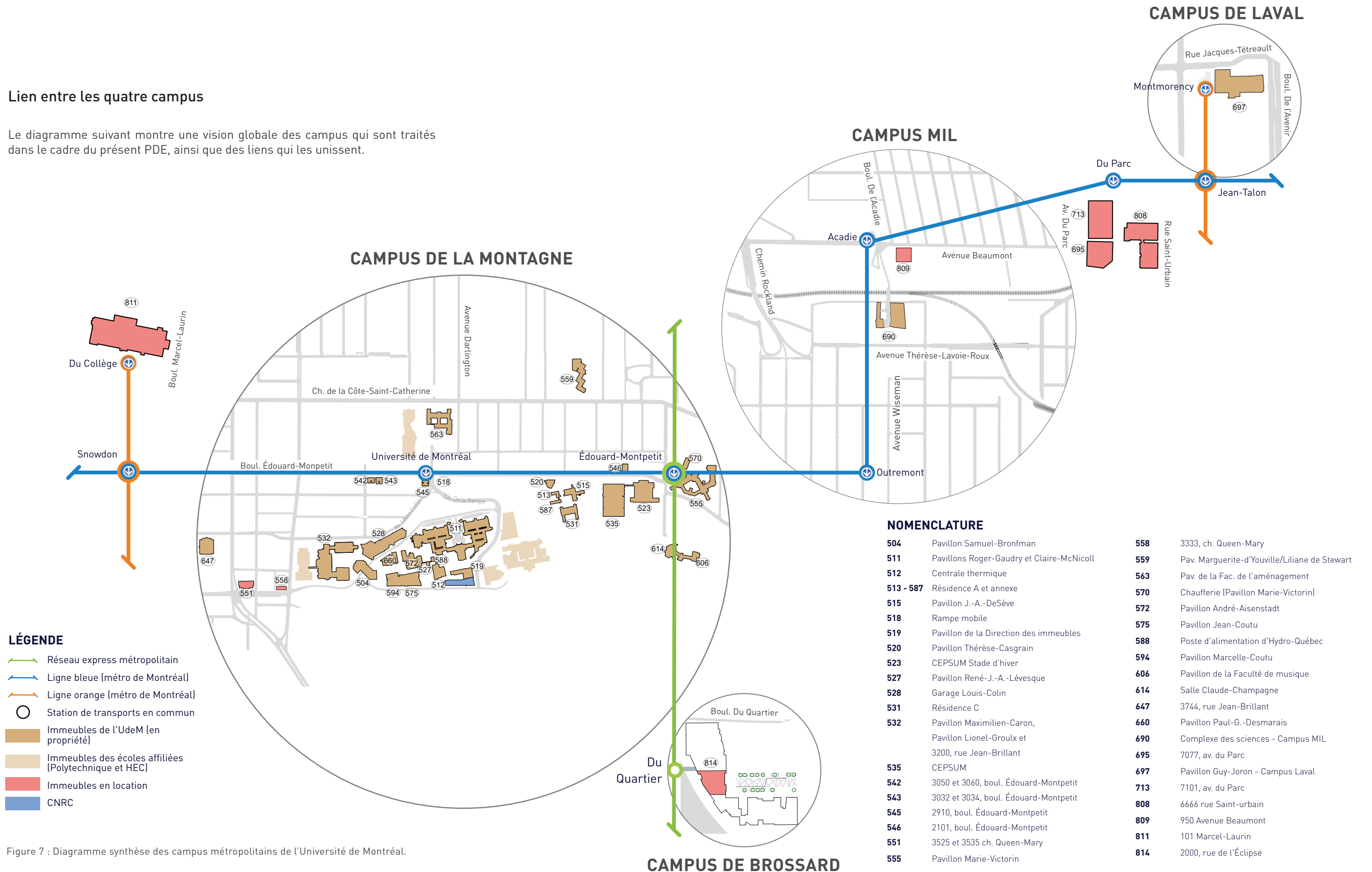


Figure 7 : Diagramme synthèse des campus métropolitains de l'Université de Montréal.

3. FONDEMENTS DU PLAN DIRECTEUR DES ESPACES

Le Plan directeur des espaces de 2008

En 2008, l'Université de Montréal adopte un nouveau Plan directeur qui a comme objectif de repenser de façon globale l'organisation des activités sur les deux sites du campus montréalais (Campus de la montagne et campus MIL).

Principes de base:

- Placer l'étudiant et sa formation au centre de la démarche ;
- Générer synergie, convergence et complémentarité ;
- Privilégier la rationalisation des infrastructures ;
- Appliquer les mêmes standards sur les deux pôles du campus dans une mise à niveau combinée ;
- Favoriser une intégration des deux pôles du campus ;
- Créer un impact positif sur la vie de campus ;
- Rechercher optimisation et efficacité ;
- Favoriser le développement durable ;
- Développer des relations de « bon voisinage » avec la communauté environnante ;
- Intégrer le « campus à la ville » et la « ville au campus » ;
- Doter l'Université d'un campus de qualité constituant un milieu de vie propice à l'épanouissement de la communauté universitaire.

Actualisation en 2014

Dans l'optique du report dans le temps de la construction, au campus MIL, du pavillon Phase II du pavillon des sciences - Sciences des données institut Courtois, appelé initialement "Maths-Infos", le scénario de relocaliser Science politique au 3744 Jean-Brillant avait été mis de l'avant pour devancer le regroupement de Science politique avec leurs groupes de recherche.

Suite au départ de Science politique, le département de philosophie pouvait être relocalisé au pavillon Lionel-Groulx pour libérer le 2910 Édouard-Montpetit, dans le but de vendre l'immeuble.

Le scénario de relocaliser le département de Biochimie, des sciences fondamentales, au pavillon JA Bombardier (PJAB) était encore envisagé en 2014.

Suite aux études de mise en conformité du 3744 Jean-Brillant ainsi que des études de structure, il s'est avéré impossible de relocaliser Science politique au 3744 Jean-Brillant puisque le nombre d'issues était insuffisant, en augmentant la capacité d'étudiants, et la capacité structurale ne permettait pas d'ajouter les salles de cours nécessaires.

Actualisation de 2017

Suite aux conclusions énoncées ci-dessus, l'Université a pris la décision d'aller de l'avant avec la construction, au campus MIL, de la phase II du complexe des sciences pour y loger les départements de mathématiques et statistiques, informatique et recherche opérationnelle et Institut Courtois.

L'Université avait aussi pris la décision de vendre l'immeuble PJAB à Polytechnique, Biochimie reviendrait donc à Roger-Gaudry.

Avec la libération du pavillon André-Aisenstadt, l'ESPUM ainsi que Science politique et leurs groupes de recherche, pourraient donc y être relocalisés.

À la demande du MES, l'Université avait l'obligation de rapatrier à Roger-Gaudry, les locations des unités académiques suivantes: l'École d'orthophonie et audiologie et l'École de Réadaptation, qui étaient en location au 7077 avenue du Parc.

Le plan stratégique 2022-2032

Le plan stratégique se concrétise sous la forme de projets fédérateurs qui accélèrent le changement et rapprochent l'UdeM de sa vision institutionnelle. Composées de membres de la communauté, des cellules de bâtisseurs et de bâtisseuses sont chargées de réaliser plusieurs initiatives et faire avancer la mission de l'Université.

Vision

« Engagée et responsable, l'Université de Montréal est l'université de langue française la plus influente dans le monde »

Piliers

« Oser le changement »

« S'assurer que la communauté universitaire répond de manière responsable et créative aux besoins d'un monde en mutation. »

« Vivre notre pluralité »

« Favoriser l'épanouissement des membres de notre communauté en misant sur la pluralité des parcours, des expériences et des points de vue. »

« Fédérer les énergies »

« Prioriser des initiatives collaboratives et transversales ayant un effet positif et mesurable sur les grands défis sociétaux »

Valeurs

Passion – Courage – Liberté – Responsabilité – Ouverture

Les plans d'action

Les plans d'action sont au cœur du processus permettant de concrétiser la mission que s'est donnée l'Université dans le cadre de sa planification stratégique. Les plans d'action divulguent donc les axes prioritaires et les orientations stratégiques pour les priorités de l'Université.

- Recherche, découverte, création, innovation 2022-2027 ;
- Place aux Premiers Peuples 2020-2023 ;
- Développement durable 2021-2023 ;
- Équité, diversité et inclusion 2020-2023 ;
- Partenariats communautaires et internationaux 2021-2026.



L'Université de Montréal et du monde de demain

Plan stratégique 2022-2032



Université de Montréal et du monde.



Université de Montréal et du monde.



Transition vers des campus durables

Depuis 2010, l'Université de Montréal intègre le développement durable dans sa structure organisationnelle. Avec la stratégie de développement durable 2021-2023, elle s'est dotée d'un plan ambitieux afin de poursuivre la transition écologique de l'Université. Basé sur les objectifs de développement de l'ONU, le plan contient 4 grands volets dans lesquels sont répartis 9 thèmes stratégiques :

- Planification/gestion :
 1. Faciliter l'intégration des principes de développement durable.
- Enseignement/recherche :
 2. Contribuer à l'intégration du développement durable dans l'enseignement et la recherche.
- Transition écologique et énergétique/résilience des processus d'opération :
 3. Lutter contre les changements climatiques ;
 4. Gérer le parc immobilier de façon durable ;
 5. Promouvoir la mobilité durable ;
 6. Verdir nos campus et protéger la biodiversité ;
 7. Adopter des pratiques d'approvisionnement responsable ;
 8. Adopter des pratiques favorisant l'alimentation responsable et les saines habitudes de vie.
- Engagement social :
 9. Stimuler l'engagement social en prêchant par l'exemple.

Chacun des thèmes comprend des axes et des objectifs dont le nombre total se monte à 44. Ceux-ci permettront à l'Université de mesurer ses progrès dans sa transition vers des campus durables.

Figure 8 : Le plan stratégique et les plans d'action de l'UdeM. (Source : Université de Montréal)

Les projets pivots - Point de départ du PDE 2023 :

Phase II du pavillon des sciences – Sc. des données et Institut Courtois

Superficie totale nette de construction : 16 167 m².

Superficie totale brute de construction : 30 991 m².

Fin des travaux prévu : 2027.

Réaménagement intérieur du pav. André-Aisenstadt

Superficie totale de réaffectation : 8 859 m².

Superficie totale brute : 15 406 m².

Début des travaux : 2028 (suivant le départ des ScD en 2027).



Figure 11 : Perspective 3D du campus MIL phase II : Sciences des données (ScD) et Institut Courtois (IC).

Source : MENKES SHOONER DAGENAI LETOURNEAUX | LEMAY | NFOE Architectes, récupéré en ligne : <https://campusmil.umontreal.ca/prochaines-etapes/complexe-des-sciences-phase-ii/>

Les chantiers en cours :

Réaménagement intérieur du pavillon Roger-Gaudry

Superficie totale nette de réaffectation : 14 878 m².

Superficie totale brute de réaffectation : 28 072 m².

Échéancier : 2022-2026

Réaménagement intérieur du pavillon Marie-Victorin

Superficie totale nette de réaffectation : 4 976 m².

Superficie totale brute de réaffectation : 8 857 m².

Échéancier : 2022-2024.

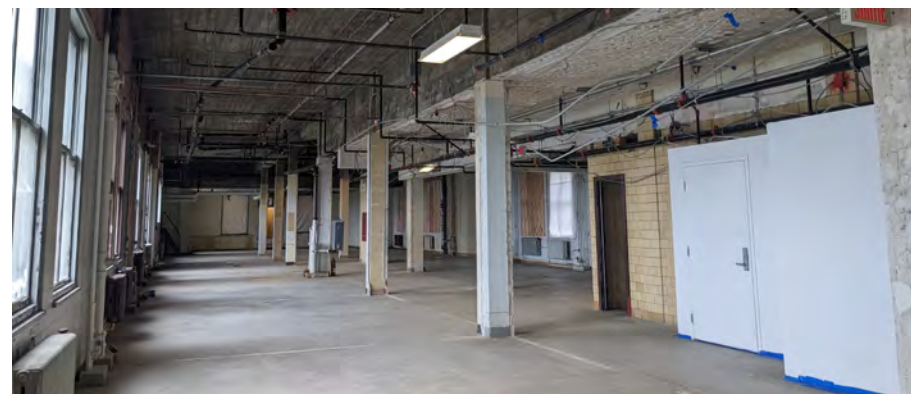


Figure 12 : Photo du chantier de la réaffectation en cours.

[Source: Michelle Beausoleil]

Les projets en cours (Phase E) :

Lionel-Groulx et 2910, Édouard-Montpetit - Philosophie

Superficie totale nette de réaffectation : 900 m².

Superficie totale brute de réaffectation : 1 692 m².

Roger-Gaudry - Espaces étudiants et autres

Superficie totale nette de réaffectation : 1 479 m².

Superficie totale nette de réaffectation : 2 780 m².

Marie-Victorin - Réorganisation au sein de la FAS

Superficie totale nette de réaffectation : 638 m².

Superficie totale nette de réaffectation : 1 136 m².

J.A.-DeSève - Expansion des services aux étudiants

Superficie totale nette de réaffectation : 800 m².

Superficie totale brute de réaffectation : 1 976 m².

3744, Jean-Brillant - Réaffectation et expansions

Superficie totale nette de réaffectation : 866 m².

Superficie totale brute de réaffectation : 1 775 m².



Figure 13 : Projet d'agora prévu dans le projet du secteur Y-1 du pavillon Roger-Gaudry ouest.

[Source: NFOE - EVOQ, Mai 2021]

4. PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET DÉFICIT D'ESPACES

Prévisions des effectifs étudiants (EEETP)

Les prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein universitaire (EEETP) sont déterminées annuellement par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). « L'EEETP correspond à la charge normale d'études, mesurée en unités de cours, d'une personne, fréquentant une université à temps plein (30 unités par année universitaire) au cours d'une année universitaire. » (Prévisions en enseignement supérieur, MES, 2021) Les calculs se basent sur l'EEETP observé des cinq années précédentes (2015-2016 à 2019-2020). L'exercice est calculé sur une période de 10 ans soit de l'année 2015-2016 à l'année 2029-2030.

Selon les récentes prévisions du ministère de l'enseignement supérieur (MES) sur les variations des effectifs étudiants, pour l'Université de Montréal, il est prévu une croissance moyenne d'environ 6% par année pour les 10 prochaines années soit de 2021 à 2030, alors que de 2015 à 2020, les effectifs observés accusaient une baisse significative. Malgré cette baisse ponctuelle, le besoin en espace est à revoir à la hausse en fonction de la croissance de l'effectif étudiant à long terme.

Portrait de la communauté universitaire de l'UdeM

L'Université de Montréal accueille annuellement 45 517 étudiants inscrits à 200 programmes de premier cycle et 350 programmes de deuxième et troisième cycles répartis en 13 facultés et écoles. L'effectif étudiant total en incluant les écoles affiliées (HEC et polytechnique) s'élève à 69 172 étudiants. L'effectif étudiant au premier cycle représente 73 % tandis qu'aux 2e et 3e cycles, cette proportion constitue 27 %, ce qui correspond à une proportion qui compte parmi les plus élevées du Canada. En plus de son effectif étudiant, l'UdeM emploie près de 2 300 professeurs et chercheurs, 2 600 chargés de cours, 500 professeurs associés ainsi que 2 000 professeurs de clinique.

Selon les données du nombre d'étudiants à temps plein et à temps partiel de l'UdeM pour la session d'automne 2021, la Faculté des arts et sciences (FAS) est la plus représentée avec 19 572 étudiants et la Faculté de médecine correspond à la deuxième faculté la mieux représentée avec un total de 7 271 étudiants. Les quatre pôles majeurs de l'UdeM étant le pôle santé, le pôle des sciences, le pôle des sciences humaines ainsi que le pôle des sciences sociales proviennent de ces deux facultés.

Les Facultés de l'éducation permanente (5 131 étudiants) ainsi que de science de l'éducation (3 770 étudiants) se situent au troisième et quatrième rang en termes de poids démographique. Elles se situent majoritairement sur le campus de la montagne.

Évolution des effectifs étudiants de 2015 à 2033

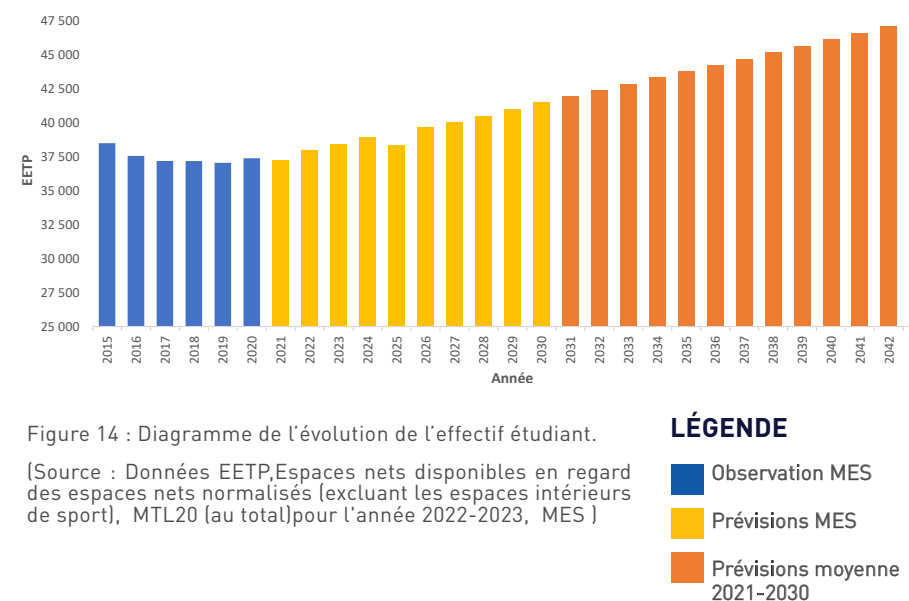
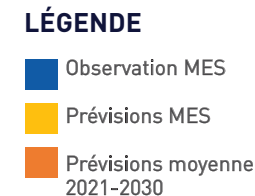


Figure 14 : Diagramme de l'évolution de l'effectif étudiant.

(Source : Données EETP, Espaces nets disponibles en regard des espaces nets normalisés (excluant les espaces intérieurs de sport), MTL20 (au total) pour l'année 2022-2023, MES)



Sommaire des campus de l'UdeM, traités dans le PDE 2023 (existant)

Campus	Superficie	
	Nette	Brute
Campus de la montagne	327 110	583 689
Campus MIL	33 295	60 645
Campus Laval	21 304	32 824
Campus de Brossard (location)	1 971	3 076
Grand total	383 680	680 234

Figure 15 : Tableau synthèse des superficies nette et brute des campus touchés par le PDE 2023.

(Source: Tableau des juridictions, Université de Montréal, 2022)

Déficit à court terme et long terme

Selon le calcul des espaces normalisés établis par le service d'information sur les locaux des universités (SILU), l'UdeM connaît un déficit d'espace de 14 341 m² nets à court terme (1 an) et de 54 032 m² nets à long terme (7 ans). Ces déficits se basent sur les prévisions actuelles des clientèles étudiantes du MES. Il est à noter que le déficit d'espaces inclut le campus de Laval.

Projection du déficit d'espace.

Pour valider les scénarios du PDE, l'UdeM a procédé à 2 simulations qui tiennent compte des nouvelles constructions, des agrandissements, des ventes d'immeubles et abandons de location à prévoir. Pour ce faire, l'UdeM a utilisé des prévisions d'effectifs étudiants fournies par le MES jusqu'en 2030. Puisque ces données ne sont pas disponibles après 2030, une croissance étudiante a été appliquée, de 2031 à 2043, selon la moyenne des variations des prévisions d'effectifs de 2020 à 2030, ce qui correspond à une croissance annuelle de 6%.

Les résultats de ces simulations démontrent les déficits d'espaces suivants:

- Horizon 10 ans : 31 847 m.c. nets** (correspondant à la fin de la phase 2, étape 1) ;

Afin de valider l'état du déficit d'espace en 2033, après la construction de l'École de Médecine, nous avons procédé à une simulation en tenant compte de cet ajout mais aussi d'autres ajouts comme le Pôle animalier et le Refuge au campus de St-Hyacinthe, des ventes d'immeubles et abandons de location à venir d'ici 2033 et prévues au PDE 2023. Pour ce faire, les données utilisées pour les effectifs étudiants ont été celles du MES (2022-2023) pour les années 2015 à 2030. Comme les données pour les années 2031 à 2033, n'étaient pas disponibles, une moyenne d'augmentation des effectifs étudiants de 6% par année a été appliquée. Ce pourcentage représente la moyenne des variations prévues du MES de 2021 à 2030.

- Horizon 20 ans : 33 255 m.c. nets** (correspondant à la fin de la réalisation des mouvements prévus au PDE).

Afin de valider le déficit d'espaces en 2043, la simulation ajoute les constructions prévues à la phase 2 - étape 2, phase 3, les éléments autonomes, ainsi que les diverses ventes et libérations de locations qui sont indiquées au PDE. Une moyenne d'augmentation des effectifs étudiants de 6 % par année a été appliquée pour réaliser cette projection.

Il est à noter que le déficit d'espace ne met pas en lumière la problématique du ratio d'aménagement des salles de cours. Actuellement, le ratio utilisé pour le calcul des espaces normalisés, est de 1.6mc / place alors que certains types d'aménagements requièrent des ratios de 1.8 à 2.0 mc / place selon les types d'enseignement.

Pour les quatre (4) campus concernés par le PDE, les superficies nettes reconnues par le ministère sont identifiées sommairement dans le tableau ci-dessous.

5. POTENTIEL CONSTRUCTIBLE AU CAMPUS MIL

Tableau synthèse des potentiels constructibles au campus MIL

REF	Potentiel max. (mc) (3) (bruts)	Coefficient estimé de conversion théorique/réel	Potentiel réel estimé	Superficie construite (mc) bruts	Potentiel réel restant estimé (mc) bruts
01	40 246	90% (2)	36 221	-	36 221
02	50 785	90% (2)	45 707	-	45 707
03	45 635	90% (2)	107 968	95 972 (Au terme de la PH2)	11 996
04	74 330				
05	47 980	90% (2)	43 182	-	43 182
06	44 580	90% (2)	40 122	-	40 122
07	44 214,4	90% (2)	39 793	-	39 793
08	29 656	90% (2)	26 690	-	26 690
09	29 840	80% (1)	23 872	-	23 872
		Total	363 555		267 583

Notes et légende du tableau :

Modification et mise à jour des données figurant dans le tableau "campus MIL, portrait de l'état du développement immobilier" - 26 août 2021 - LEMAY

- (1) Coefficient établi en fonction du projet prévu pour le 1 000 Beaumont, ce terrain fait face à la contrainte de la passerelle
- (2) Coefficient établi en fonction de l'atteinte du potentiel de construction maximal, en tenant compte d'une certaine marge et des surfaces végétales à inclure sur le site
- (3) Informations tirées du document de référence fourni par l'UdeM: Lemay, août 2021. « Campus MIL : Portrait de l'état du développement », date de mise à jour 2021-08-26.

Les superficies indiquées sont des superficies brutes

Figure 17 : Tableau synthèse des potentiels constructibles pour le campus MIL.

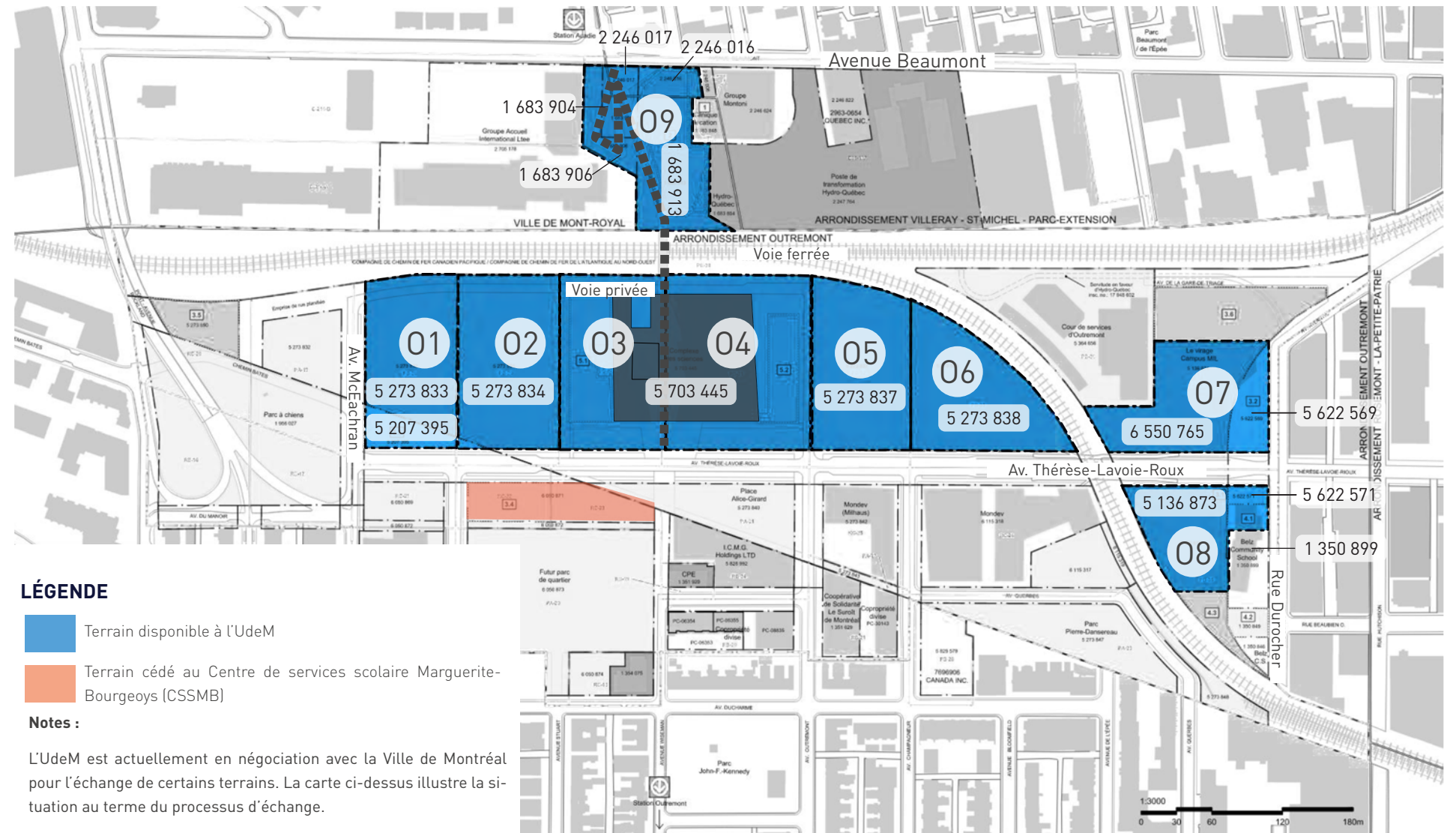


Figure 16 : Plan clé du campus MIL, identification des contraintes et des groupes.
(Source : Cartographie de base (2021). Document des potentiels de développement, Lemay)

6. POTENTIEL CONSTRUCTIBLE AU CAMPUS DE LA MONTAGNE

Tableau synthèse des potentiels constructibles au campus de la montagne

REF	Zone (1)	Sup.de zone (mc) (2)	Pavillon	Sup.de plancher existante brute (mc)	Agrandissement potentiel brute (mc)	Stationnement souterrain	Total (Agr. potentiel brute mc)
M1	A	18 720	Pavillon de la Faculté de musique	23 430	5 290	2 640	7 930
M2	B	30 030	Pavillon Marie-Victorin	47 740	6 180	-	6 180
M3	C	45 048	Stade d'hiver	27 130	1 230	7 590	8 820
M4			CEPSUM	61 760	27 130	-	27 130
M5	D	29 200	Résidences étudiantes "C"	18 010	940	-	940
M6			Pavillon J.-A.-DeSève	13 580	2 480	-	2 480
M7	G	28 590	Pavillon René-J.-A.-Lévesque	7 040	9 860	-	9 860
M8	I	12 140	Garage Louis-Colin	-	600	-	600
M9	N	20 840	Faculté de l'aménagement	24 020	2 290	-	2 290
M10	F	62 610	Pavillon Roger-Gaudry	131 590	640	9 420	10 060
Total				354 300	56 640	19 650	76 290

Notes et légende

Les chiffres ont été arrondis et ne correspondent pas nécessairement aux totaux inscrits.

(1) Identification des zones provenant « du Règlement sur le développement, la conservation et l'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal et des écoles affiliées ». (Règlement numéro 20-052). Les superficies de terrains

Figure 18 : Tableau synthèse des possibilités d'expansion sur le site de la montagne.

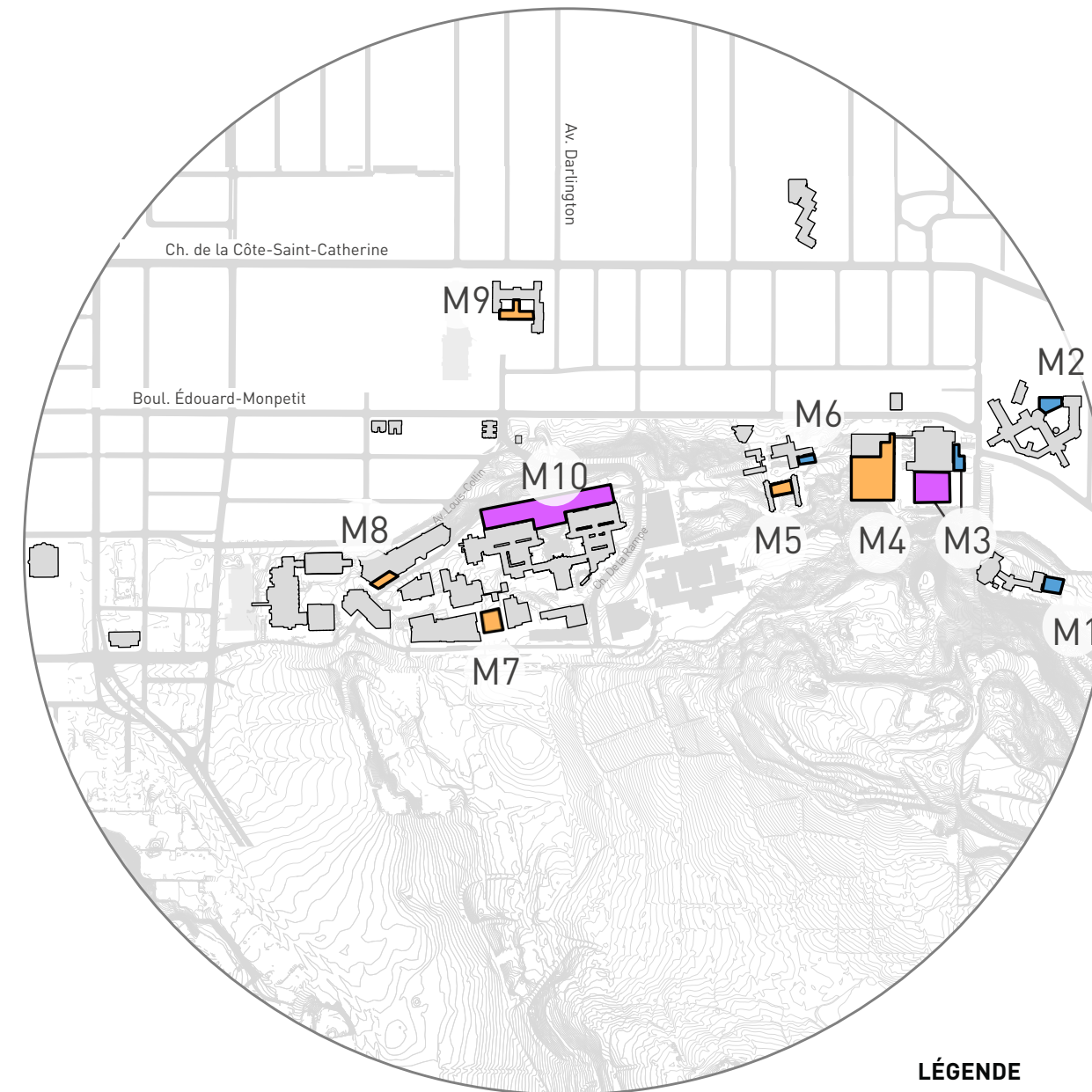


Figure 19 : Plan clé des potentiels du campus de la montagne.

[Source: Cartographie de base, (2021). Ville de Montréal, modifiée par PRA]

LÉGENDE

- Agrandissement avec empreinte au sol.
- Agrandissement sans empreinte au sol.
- Agrandissement principalement en souterrain.

7. LES CAMPUS SATELLITES

Le campus de Brossard

Le campus de Brossard est assez récent et il se situe dans des locaux locatifs.

La clientèle desservie par les installations universitaires est assez bien déterminée et les locaux sont en voie d'être utilisés à leur plein potentiel. Par conséquent, aucune intervention ou mouvement ne sont planifiés au PDE 2023 pour ce campus.

Ce campus ne présente aucun potentiel d'expansion sur des terrains appartenant à l'Université.

Le campus de Laval

Le campus à Laval se situe dans des locaux assez récents, appartenant à l'Université de Montréal.

Les espaces dans ce bâtiment sont occupés à leur plein potentiel et l'étude des besoins a constaté une certaine satisfaction à l'égard de l'adéquation du bâtiment avec les usages qui s'y trouvent.

Ce campus ne présente aucun potentiel d'expansion sur des terrains appartenant à l'Université.

À proximité du bâtiment, on trouve un terrain vide, qui appartient à la Ville de Laval et sur lequel une construction pourrait être érigée par la Ville dans le futur. Le potentiel de partenariat avec la Ville demeure pour certains usages de type bibliothèque qui pourraient s'y trouver. Ce potentiel pourra être exploré dans l'optique d'une mutualisation de locaux.

Le rapatriement d'un centre de recherche de l'École de kinésiologie et de sciences de l'activité physique (EKSAP) à proximité du CEPsum pourraient impacter le campus de Laval et permettre une expansion des unités existantes telles que psychologie et travail social (voir le tableau des mouvements proposés et l'annexe B).



Figure 20 : Photo du campus de Brossard.

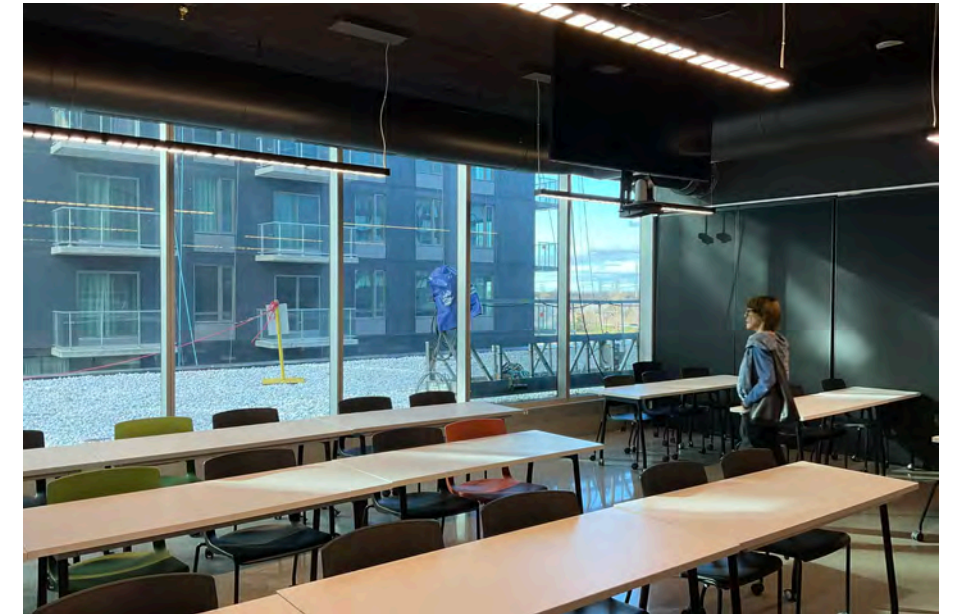


Figure 21 : Photo d'une salle de cours au campus de Brossard.



Figure 22 : Photo du campus de Laval.
(Source: Université de Montréal)



Figure 23 : Photo de l'entrée du campus de Laval.

8. UN PDE 2023 ÉLABORÉ À LA LUMIÈRE DU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL 2022-2032

Introduction

Le Plan directeur des espaces 2023 de l'UdeM a été délibérément élaboré à l'aune des trois grands piliers du plan stratégique 2022-2032. Il tient ainsi pour acquis que les modalités d'utilisation des espaces physiques de l'UdeM doivent outiller notre communauté afin qu'elle puisse répondre encore mieux aux besoins d'une société en mutation accélérée, et ce, de manière aussi créative que responsable. En ce sens, le PDE 2023 de l'UdeM n'hésite pas à oser le changement.

Il propose également une approche de ces espaces physiques qui leur attribue la mission expresse de favoriser l'épanouissement intellectuel et personnel de tous les membres de la communauté de l'UdeM, notamment en cherchant à harnacher la pluralité de leurs parcours et de leurs expériences en leur fournissant des environnements interdisciplinaires stimulants et conviviaux. L'idée que l'UdeM doive vivre sa pluralité s'incarnera plus que jamais dans le projet de Plan directeur des espaces proposé ici.

Enfin, les environnements interdisciplinaires et les regroupements que propose ce plan ont été pensés pour fédérer les énergies de tous les membres de la communauté de l'UdeM afin que celle-ci offre les programmes les plus novateurs, produise les savoirs les plus transformateurs dans le but de soutenir, dans une perspective de bien commun, la société dans l'élaboration de solutions viables et responsables aux problèmes et défis auxquels elle fait face.

La vision des espaces de l'UdeM que met de l'avant ce plan attisera la passion des membres de la communauté de l'UdeM à agir, dans tous les volets de leurs missions institutionnelles, en faveur du bien commun entendu à l'aune des valeurs de liberté et de responsabilité. Elle exige au surplus d'eux qu'ils aient le courage de briser les silos disciplinaires qui demeurent; elle est enfin porteuse d'une ouverture plus grande que jamais aux collaborations avec la société globale et les communautés environnantes en vue de cocréer un monde plus durable et plus juste. Cette vision vise à concrétiser, dans la conceptualisation des espaces de l'UdeM, les aspirations du plan stratégique institutionnel de notre université.

Phase 1-0 (MIL) :

La construction du pavillon des sciences des données et de l'Institut Courtois au campus MIL vise à réunir, dans un contexte physique optimal, une nouvelle génération de chercheurs de premier plan de l'UdeM qui œuvrent dans divers domaines de pointe, tels l'intelligence artificielle et les nouveaux matériaux, afin de les soutenir dans l'arrimage et la mobilisation de leurs savoirs pour aider la société à relever les défis auxquels elle fait face.

Ancré dans un écosystème déjà jalonné par le complexe des sciences, le creuset qu'offriront le pavillon des sciences des données et l'Institut Courtois favorisera, autant sous l'angle de la recherche que de l'enseignement, les échanges non seulement entre les membres de la communauté de l'UdeM mais aussi entre eux et divers partenaires sociaux et économiques. Valorisant autant la recherche fondamentale qu'appliquée, ce projet va puissamment soutenir l'incubation et le développement d'innovations, dans une perspective de collaboration, d'ouverture et de responsabilité en recherche. Il procurera des environnements conviviaux où les missions essentielles de l'UdeM se nourriront les unes les autres.

Phase 1-M (Montagne) :

En réunissant toutes les composantes de l'ESPUM sur le campus de la Montagne, aux pavillons André-Aisenstadt et Roger-Gaudry, en donnant pignon sur rue aux expertises de l'université, notamment à la FAS, en matière d'affaires publiques et internationales sous l'égide de la Maison des affaires publiques et internationales au pavillon André-Aisenstadt, ainsi qu'en réaffectant des locaux du pavillon Lionel-Groulx afin d'accroître l'espace attribué à des disciplines fondamentales des sciences humaines et sociales, cette phase permettra d'accroître les collaborations entre les spécialistes de l'UdeM dans les disciplines pertinentes, de manière à les inciter à arrimer et à mobiliser leurs savoirs pour aider la société à relever les défis auxquels elle fait face, tout en permettant de faire rayonner l'expertise de l'UdeM.

Le projet proposé mettra en valeur un regard francophone, ouvert à la diversité, sur des enjeux de grande acuité en matière de santé publique, d'affaires publiques et internationales et de vivre-ensemble. Il favorisera en outre la création de véritables communautés interdisciplinaires évoluant dans des environnements de qualité, en plus d'impulser la réflexion, dans une perspective autant locale que nationale ou internationale, sur des enjeux d'une importance cruciale pour nos sociétés.



Figure 24 : Photo de l'Université de Montréal, prise en hiver.
(Source: Joëlle Simard Lapointe Université de Montréal)

Phase 2-0 et 2-M :

La mise en œuvre de ces phases du Plan directeur des espaces se déclinera en plusieurs sous-phases, dont la séquence sera en partie déterminée par le déménagement de certaines unités hors du pavillon Roger-Gaudry.

Dans un premier temps, il est envisagé, à court terme, de déménager l'École de médecine vers un site à déterminer près du CHUM, pour une construction ultérieure dans ce quartier. Dans un second temps, l'on envisage construire, à un peu plus longue échéance, un pavillon des sciences fondamentales de la Faculté de médecine au campus MIL. Enfin, au fur et à mesure que se libéreront des espaces au pavillon Roger-Gaudry et que ces espaces seront rénovés pour réaffectation, il est envisagé d'y déménager la Faculté des sciences infirmières et le département de nutrition.

Tout d'abord, outre qu'il s'inscrit dans une tendance mondiale de rapprochement entre les programmes de médecine, les hôpitaux qui leur sont affiliés ainsi que les milieux de pratique et professionnels, le déplacement de l'École de médecine dans un lieu près du CHUM permettra le resserrement de ses liens avec le principal lieu de formation clinique des membres de son corps étudiant, favorisant du coup les synergies entre l'École, le CHUM et le CRCHUM et avec les communautés qui les environnent. Avec la construction d'un nouvel immeuble abritant l'École, ce rapprochement permettra au corps étudiant d'être constamment en interaction avec une communauté très diversifiée, favorisant encore davantage le développement des compétences interculturelles et interpersonnelles des nouveaux médecins formés à l'UdeM ainsi que leur capacité à exercer une influence engagée et responsable dans leur milieu, notamment en proposant des pistes de solutions durables et efficaces aux problèmes. Ce projet contribuera donc à rendre l'UdeM plus représentative et inclusive quant aux différentes perspectives liées à la diversité caractérisant son terroir montréalais.

La présence de l'École de médecine dans un immeuble à la fine pointe rehaussera encore son statut et son attractivité à titre d'actrice majeure de l'enseignement et de la recherche dans les disciplines médicales, favorisant dès lors l'accroissement de son rayonnement aux échelles locale, nationale et internatio-

nale à travers la mobilisation quotidienne de ses missions d'enseignement, de recherche et d'engagement communautaire. Enfin, cette implantation au centre-ville participera, comme ce fut le cas pour celle du CHUM, à la revitalisation et au renforcement de l'ancrage francophone d'un quartier central de Montréal.

La réaffectation, dans un deuxième temps, des espaces libérés par l'École de médecine au pavillon Roger-Gaudry et leur occupation éventuelle par la Faculté des sciences infirmières et le département de nutrition mènera à la création d'un véritable Pôle de la santé au campus de la montagne. Hormis l'École de médecine, y seront ultimement regroupés l'École d'orthophonie et d'audiologie, l'École de réadaptation, les sciences infirmières, la nutrition, la santé publique, la pharmacie, l'IRIC et le Carrefour du médicament, de même que la kinésiologie rapatriée sous l'égide du Cepsum ou du 2101 Édouard-Montpetit. Ce rapprochement accroîtra des synergies interdisciplinaires déjà existantes, avec les effets de levier en découlant sur le plan de la recherche et de l'enseignement ainsi que de la mobilisation des expertises afin de les partager au service du bien commun. La mise à niveau des immeubles concernés, le cas échéant, améliorera l'expérience étudiante, à laquelle la présence au sein d'un pôle interdisciplinaire de la santé confèrera une importante valeur ajoutée.

Enfin, la construction d'un nouveau pavillon des sciences fondamentales de la Faculté de médecine au campus MIL décuplera les synergies existant déjà entre les départements de sciences fondamentales de médecine, d'une part, et les disciplines de la FAS établies au complexe des sciences, au pavillon des sciences des données et à l'Institut Courtois, d'autre part. La force de frappe de ce nouvel écosystème, désormais multi-facultaire, en recherche fondamentale et appliquée accroîtra considérablement la capacité de l'UdeM à incuber des projets novateurs et à mobiliser son expertise pour le bien commun. Sa capacité à fournir aux membres de son corps étudiant inscrits dans les disciplines concernées une expérience transformatrice dans des environnements à la fine pointe sera amplifiée, notamment en tant qu'elle contribuera à l'approfondissement d'une culture d'expérimentation continue.

Phase 3-0 (MIL) et 3-M (Montagne) :

Dans un horizon temporel plus long, le Plan directeur des espaces envisage la construction d'un nouveau pavillon d'aménagement et d'un complexe sportif multisports au campus MIL, en plus de l'implantation de cliniques multidisciplinaires d'intervention sociale et de l'espace communautaire au MIL Beaumont. L'objectif est la cristallisation, sur ce campus, d'un Pôle du monde durable, où chercheurs et étudiants, en collaboration avec les communautés environnantes, travailleront ensemble à identifier des solutions aux problèmes les plus aigus qui se posent en lien avec la transition écologique, certes, mais aussi en lien avec les enjeux urbanistiques et sociaux que cette transition entraîne. Sciences naturelles et sciences de l'aménagement seront donc harnachées pour penser la vie autrement. La mobilisation de l'entrepreneuriat au soutien de ces objectifs se fera par le truchement des forces vives réunies au 1000 Beaumont, voisin du campus MIL.

Le déménagement de la Faculté de l'aménagement au campus MIL libérera par ailleurs des espaces au pavillon de la Côte-Sainte-Catherine pour la création d'un Pôle arts-création regroupant les départements d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la FAS, en plus d'une Galerie de l'UdeM disposant d'une superficie accrue à la suite de l'agrandissement envisagé de ce pavillon. Cet agrandissement hébergera également, en les mettant en valeur, les collections anthropologiques, de livres rares et d'archives patrimoniales de l'UdeM. Ce Pôle arts-création sera complété par la Faculté de musique qui se trouve à distance de marche et dont l'immeuble sera agrandi. Les autres espaces du pavillon seront destinés à l'accueil d'événements scientifiques et sociaux.

Enfin, un agrandissement est prévu au pavillon J-A de Sève, afin de regrouper les services aux étudiants. Dans la mesure où cet agrandissement est un élément autonome, il pourrait être réalisé avant la phase 3-M.



Figure 25 : Photo d'espaces extérieurs pour les étudiants au campus MIL.

[Source: Université de Montréal]

Même si des travaux se font déjà depuis longtemps à l'UdeM sur les enjeux liés à l'instauration d'un « monde durable », la cristallisation de cette problématique autour d'un pôle ayant un ancrage physique concret au campus MIL donnera une impulsion nouvelle à ces travaux, en y fédérant une masse critique de chercheurs et d'étudiants se consacrant autant à la recherche fondamentale qu'appliquée, avec le concours, notamment, des communautés environnantes. Ce projet permettra de mieux canaliser les efforts déployés à l'UdeM en lien avec ces problématiques et d'élaborer des stratégies plus efficaces de mise en valeur de ces efforts aux échelles locale, nationale et internationale. Le Pôle du monde durable offrira en outre aux personnes étudiantes intéressées par les enjeux croisés de justice et de durabilité un creuset inégalé d'apprentissage interdisciplinaire et expérientiel, notamment par l'implantation sur le campus de diverses cliniques d'intervention sociale visant à répondre aux besoins de la société, en collaboration étroite avec les communautés environnantes, lesquelles sont très diversifiées.

Pour sa part, l'établissement d'un Pôle arts-création au campus de la Montagne fédérera les forces vives de l'UdeM dans les domaines de la création, de sa conceptualisation à ses pratiques, de manière à optimiser son impact social. L'implantation de ce Pôle dans un espace adapté offrira un environnement physique convivial permettant autant aux membres du corps enseignant qu'à ceux du corps étudiant d'innover et de repousser les limites de l'imagination, notamment en mobilisant le numérique, là aussi en profitant de maillages inédits avec les nombreux acteurs, reconnus mondialement, des écosystèmes créatifs de Montréal.

Finalement, l'agrandissement du pavillon J.A. de Sève pour y créer le pavillon des services aux étudiants a pour objectif de magnifier l'expérience des personnes étudiantes à l'UdeM, non seulement en améliorant l'offre de services mais aussi en créant des espaces collaboratifs de travail et de bien-être, en plus d'un haut lieu de sociabilité.

Tableau synthèse du lien entre le PDE 2023 et le plan stratégique

	Étapes du PDE	Objectif 1 : impulser les réflexions entourant les grands défis de la société et accompagner celle-ci dans la découverte, la création et la mise en œuvre de solutions, et ce, en collaborant avec nos partenaires				Objectif 2 : Assurer à chaque membre de notre communauté étudiante des expériences de vie, académiques, pédagogiques et pratiques fortes afin de l'aider à devenir un acteur d'influence et de changement dans son milieu			Objectif 3 : Devenir une véritable organisation qui apprend et qui se renouvelle en accroissant notre capacité d'autoévaluation et d'adaptation		
		1. Appuyer l'incubation de projets collaboratifs et rendre nos succès durables	2. Développer des compétences interculturelles et interpersonnelles	3. Promouvoir le français comme un tremplin vers la diversité culturelle et linguistique	4. Rassembler, amplifier et partager notre expertise aux échelles locale, nationale et mondiale	5. Repenser un écosystème pédagogique et de recherche aux couleurs de l'interdisciplinarité, de l'expérience et de l'agilité	6. Diversifier les parcours académiques offerts et enrichir l'expérience étudiante	7. Créer des environnements physiques et numériques conviviaux qui favorisent la collaboration et une vie universitaire stimulante	8. Développer une culture d'expérimentation, de création et de réflexivité	9. Incarner davantage la diversité des parcours et des expériences à tous les niveaux de l'institution	10. Encourager l'adhésion aux objectifs communs et aux valeurs de l'Université
Phase 1-0	Pav. Des sciences des données et institut Courtois	x			X	X	X	X	X		X
Phase 1-M	ESPUM - Campus de la montagne	x	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Phase 1-M	Maison des affaires publiques et internationales	x	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Phase 1-M	Réaffectation du pavillon Lionel-Groulx	x	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Phase 2-0	École de médecine près du CHUM	x	x	X	X	X	X	X	X	X	X
Phase 2-M	Réaffectation du pavillon Roger-Gaudry (FSI, nutrition, ESPUM)	x			X	X	X	X	X	X	X
Phase 2-0	Pavillon des sciences fondamentales au MIL	x			X	X	X	X	X		X
Phase 3-0	Pôle du monde durable au MIL	x	X		X	X	X	X	X	X	X
Phase 3-M	Pôle arts-création au campus de la montagne	X			X	X	X	X	X	X	X
Maison étudiante			X				X	X	X	X	X

Figure 26 : Tableau synthèse du lien entre le PDE 2023 et le Plan stratégique.

9. LES PÔLES STRATÉGIQUES

Pôle art et création

532 - Pavillon du ch. de la Côte-Sainte-Catherine
 Bibliothèques et livres rares
 Galeries de l'UdeM
 Espaces de congrès
 Histoire de l'art et études cinématographiques
 Autres

606 - Pavillon de la Faculté de musique
 614 - Salle Claude-Champagne
 Musique

Pôle lettres et sciences humaines

532 - Pavillon Lionel-Groulx
 Histoire
 Études françaises
 Littératures de langue française
 Linguistique et traduction
 Littératures et de langues du monde
 Institut d'études religieuses (IÉR)
 Bibliothéconomie et des sciences de l'information
 Centre d'études de l'Asie de l'est
 Carrefour des arts et des sciences
 SAFIR
 Philosophie

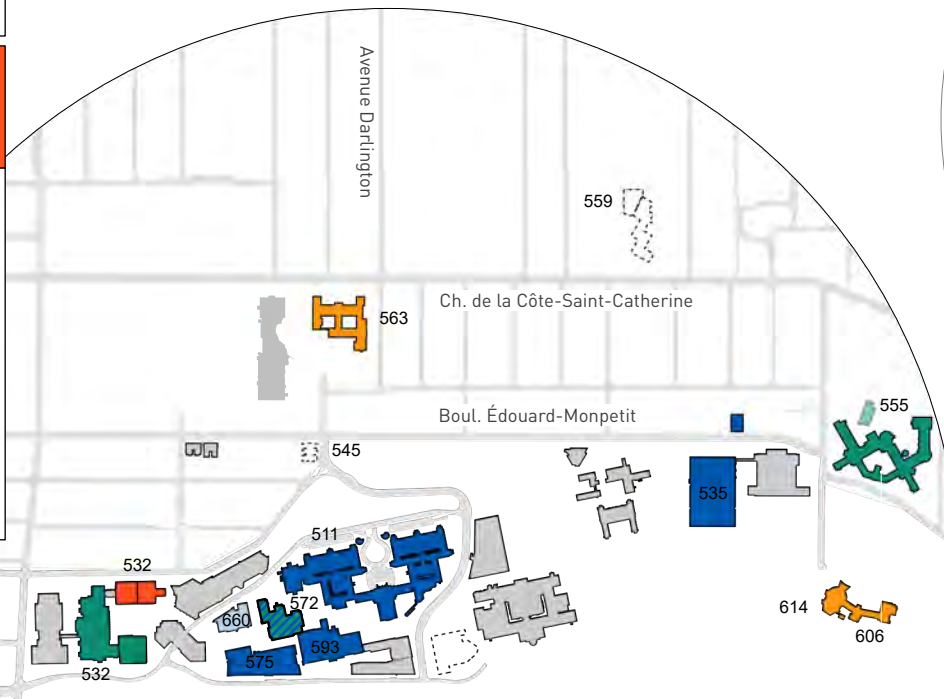
647 - 3744 rue Jean-Brillant
 Fac de l'éducation permanente
 Fait partie de plusieurs pôles

Pôle sciences sociales Maison des affaires publiques et internationales

572 - Pavillon André- Aisenstadt
 Sciences politiques
 CÉRIUM et autres groupes de recherche
 Relations industrielles
 Sciences économiques
 Démographie (à confirmer au PFT)
 CIREQ

532 - Pavillon Maximilien-Caron
 Droit

CAMPUS DE LA MONTAGNE



Pôle santé

511 - Pavillon Roger-Gaudry
 Orthophonie, audiologie, nutrition, réadaptation
 Médecine dentaire
 Administration de la santé
 ESPUM - DSEST, voir détails dans les tableaux
 Sciences infirmières
 Anesthésiologie et médecine de la douleur
 Chirurgie
 Médecine, Médecine de famille et de médecine d'urgence
 Médecine préventive
 Obstétrique-gynécologie
 Ophtalmologie
 Pédiatrie
 Psychiatrie et d'addictologie
 Radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

660 - Pavillon Paul-G.-Desmarais
 Carrefour du médicament

535 - CEPsum
 Kinésiologie

575 - Pavillon Jean-Coutu
 Faculté de pharmacie

593 - Pavillon Marcelle-Coutu
 Institut de recherche en immunologie et cancérologie (IRIC)

572 - Pavillon André- Aisenstadt
 ESPUM, voir détails dans les tableaux

647 - 3744 rue Jean-Brillant
 École d'optométrie

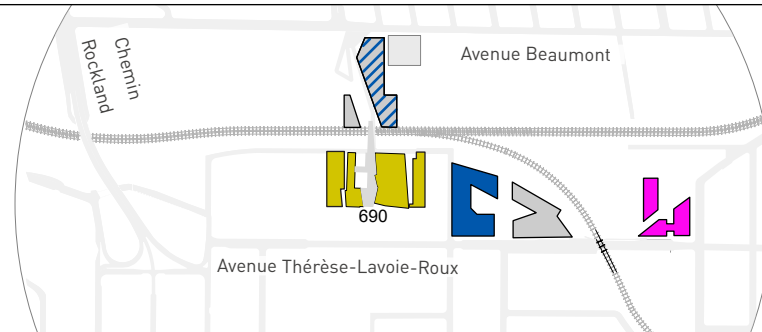
MED - École de médecine près du CHUM ou au campus MIL (à déterminer)
 Programme de médecine

CAMPUS MIL

Pôle Sciences

690 - Complexe des Sciences
 Chimie
 Géographie
 Physique
 Sciences biologiques

Sc. des données et institut Courtois
 Informatique et de rech. opérationnelle
 Mathématiques et de statistiques
 (Déménagement prévu au campus MIL)
 Provenant du pavillon André-Aisenstadt



Pôle sciences sociales et intervention psychosociale

555 - Pavillon Marie-Victorin
 Communication
 Psychologie
 École de psychoéducation
 BRAMS centre de recherche associé à la psychologie
 Clinique psychosociale et interprofessionnelle
 Fac. des sciences de l'éducation

Renforcement lors de la réaff. Pré-alable au PDE 2023 :
 Travail social (Réaff.)
 GRIP (provenant du 542)
 GRÉS (provenant du 695)

Pôle monde durable

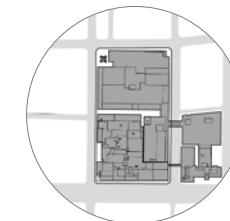
MD - Nouveau pavillon
 Faculté de l'aménagement avec expansion
 Développement durable
 Sciences de la nature de la FAS
 Salles de cours et espaces étudiants

Pôle santé

SF - Nouv. pavillon des sc. fondamentales au MIL
 Neurosciences
 Biochimie et médecine moléculaire
 Microbiologie, infectiologie et immunologie
 Pathologie et biologie cellulaire
 Pharmacologie et physiologie

1000 Beaumont
 Clinique l'extension

CHUM



MED

École de médecine près du CHUM ou au campus MIL (à déterminer)

LÉGENDE

- Immeubles non représentés dans un pôle
- Vente ou fin de bail

Figure 27 : Plan clé des pôles proposés dans le PDE 2023. (Source: Cartographie de base, (2021). Ville de Montréal, modifiée par PRA)

10. ÉCHÉANCIER ET DÉPLOIEMENT DES MOUVEMENTS SELON LES PHASES

Tableau des mouvements par phase

En cours	Horizon 0-8 ans	Horizon 8 à 15 ans	Horizon 15 ans et plus
0-E1 Chantiers	Phase 1-0	Phase 2-0	Phase 3-0
Réaffectation : Roger-Gaudry Réaffectation : Marie-Victorin	Construction : MIL, phase 2 - pavillon des Sc. de données et Institut Courtois au MIL	Étape 1 (8-11 ans) : Construction : École de médecine près du CHUM, avec possibilité alternative au MIL Étape 2 (12-15 ans): B - Construction : sciences fondamentales avec enseignement au MIL	Construction : nouveau regroupement au MIL - Pôle monde durable : • Faculté de l'aménagement • Développement durable (espaces académiques intégrés à la Faculté de l'aménagement) Construction : complexe multisports.
0-E2 Projets	Phase 1-M	Phase 2-M	Phase 3-M
Roger-Gaudry : • Agora et services Pavillon Lionel-Groulx (7e) : • Libération travail social • Entrée Philosophie J-A deSève (CPE) : • Libération du CPE • Entrée services aux étudiants, registrariat etc. Réaffectation Roger-Gaudry : • Expansion, médecine dentaire (B-2 et I-2) • Nouvelle salle de cours, espaces étudiants et bureaux (G-5) Réaffectation : Marie-Victorin : • Expansion psychologie (C-4) 3744, Jean-Brillant : • Expansion, RDDUM et optométrie Pavillon Roger-Gaudry (V-4/S-4) : • Ratriement de l'ESPUM en provenance du pavillon Marguerite d'Youville Pavillon J.-Armand-Bombardier : • Déménagement du département de biochimie • Vente du pavillon	A - Pavillon André-Aisenstadt : • Création de la maison des affaires publiques et internationales : - Science politique - Sciences économiques - Relations industrielles - Démographie • Ratriement de l'ESPUM (provenant du 7101, av. du Parc) B - Pavillon Lionel-Groulx : • Réaffectation et expansion de certains départements de la FAS (anthropologie, histoire de l'art et études cinématographiques)	A - Réaff. du pav. Roger-Gaudry, rapatriement de : • Nutrition • Sc. infirmières B - Carrefour du médicament au pavillon Desmarais	Réaffectation de l'ancienne Faculté de l'aménagement - Pôle arts-création : • Histoire de l'art et études cinématographiques • Galerie de l'UdeM • Musée anthropologique - livres rares et archives patrimoniales • Espaces événementiels (congrès)
	Éléments autonomes :		
	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 Beaumont • Agrandissement : Faculté de musique • Agrandissement : J.-A.-DeSève, maison des étudiants • Agrandissement et rénovation du 2101, Édouard-Montpetit - Clinique de Kinésiologie • Agrandissement : Pavillon du ch. de la Côte-Sainte-catherine 		

Figure 28 : Tableau synthèse des mouvements proposés au PDE 2023, par phases.

Échéancier du PDE

Phase	Études et PFT	Plans et devis	Tra-vaux	Dé-ména-ge-ment
Phase 1-0	2021 à 2023	2024 à 2025	2026 à 2027	2027
Phase 1-M	2024 à 2025	2026 à 2027	2028 à 2029	2029
Phase 2-0 - Étape 1	2026 à 2028	2029 à 2031	2032 à 2034	2034
Phase 2-0 - Étape 2	2028 à 2030	2031 à 2033	2034 à 2036	2036
Phase 2-M	2031 à 2034	2035 à 2036	2037 à 2038	2038
Phase 3-0	2033 à 2035	2036 à 2037	2038 à 2039	2040
Phase 3-M	2037 à 2038	2039 à 2040	2041 à 2042	2043

Figure 29 : Échéancier du PDE 2023.

Phases E-1 et E-2 - Mouvements des chantiers et projets en cours

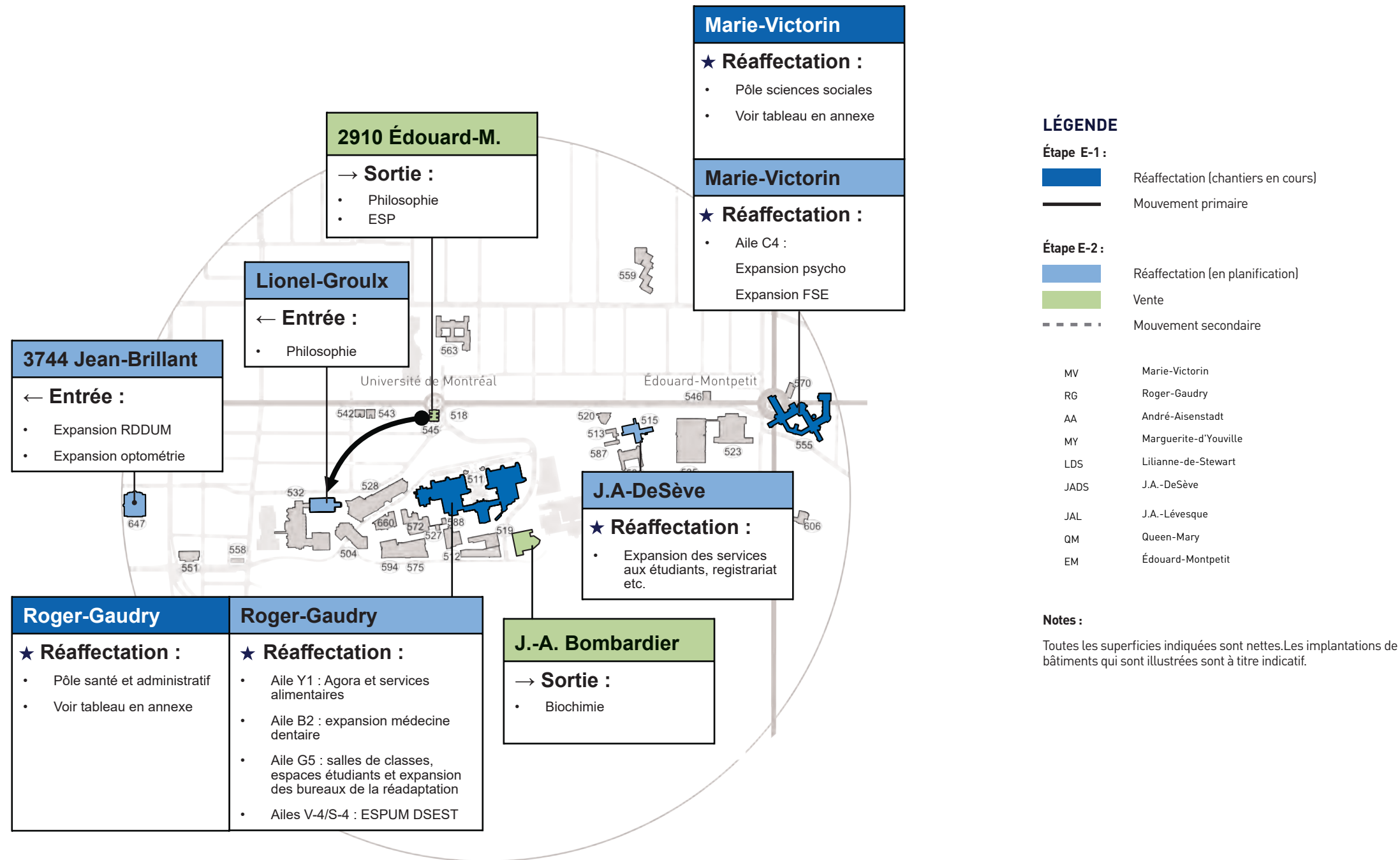


Figure 30 : Diagramme des mouvements proposés aux phases E-1 et E-2.

Phases 1-0 et 1-M

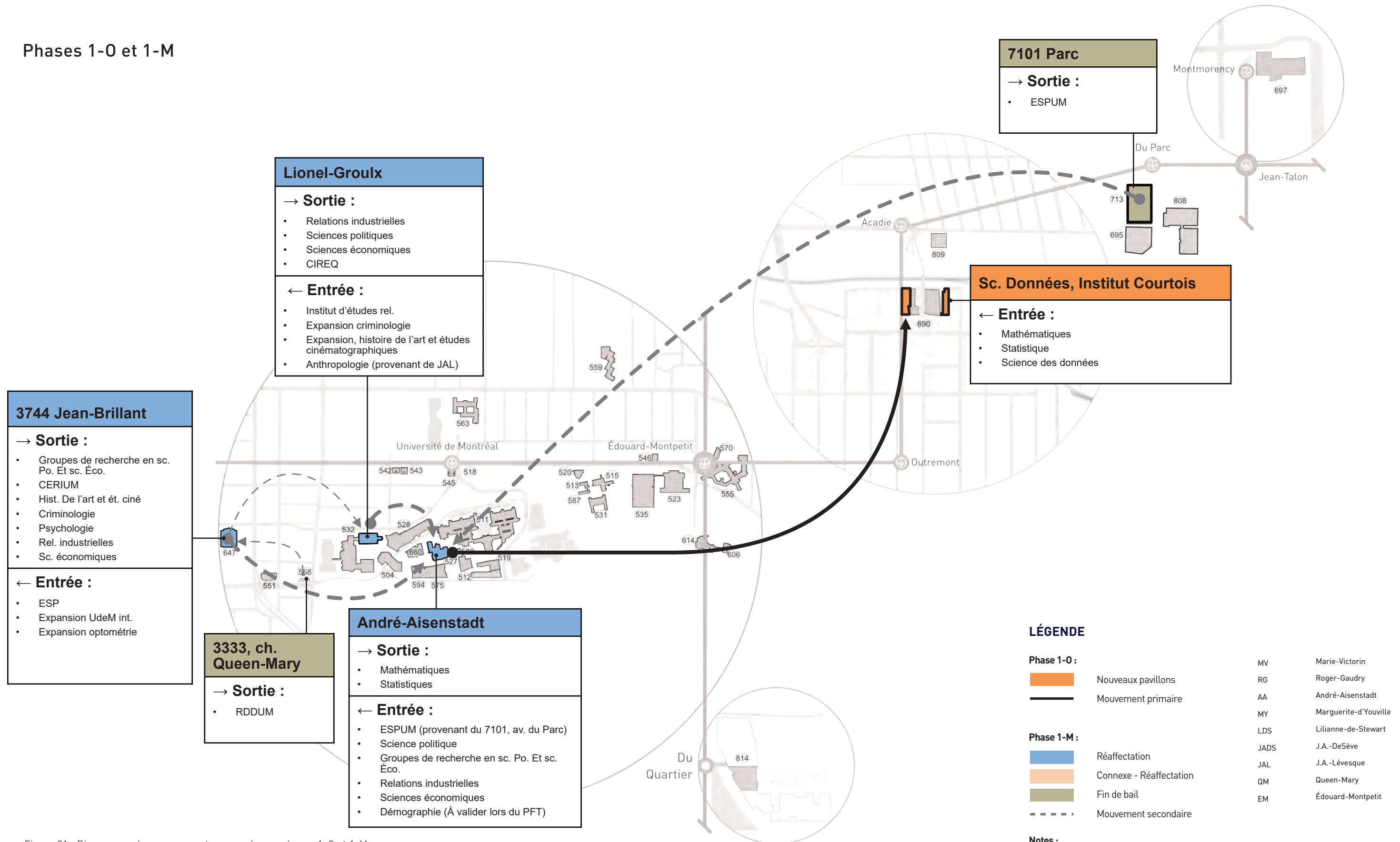


Figure 31 : Diagramme des mouvements proposés aux phases 1-0 et 1-M.

Phases 2-0 et 2-M

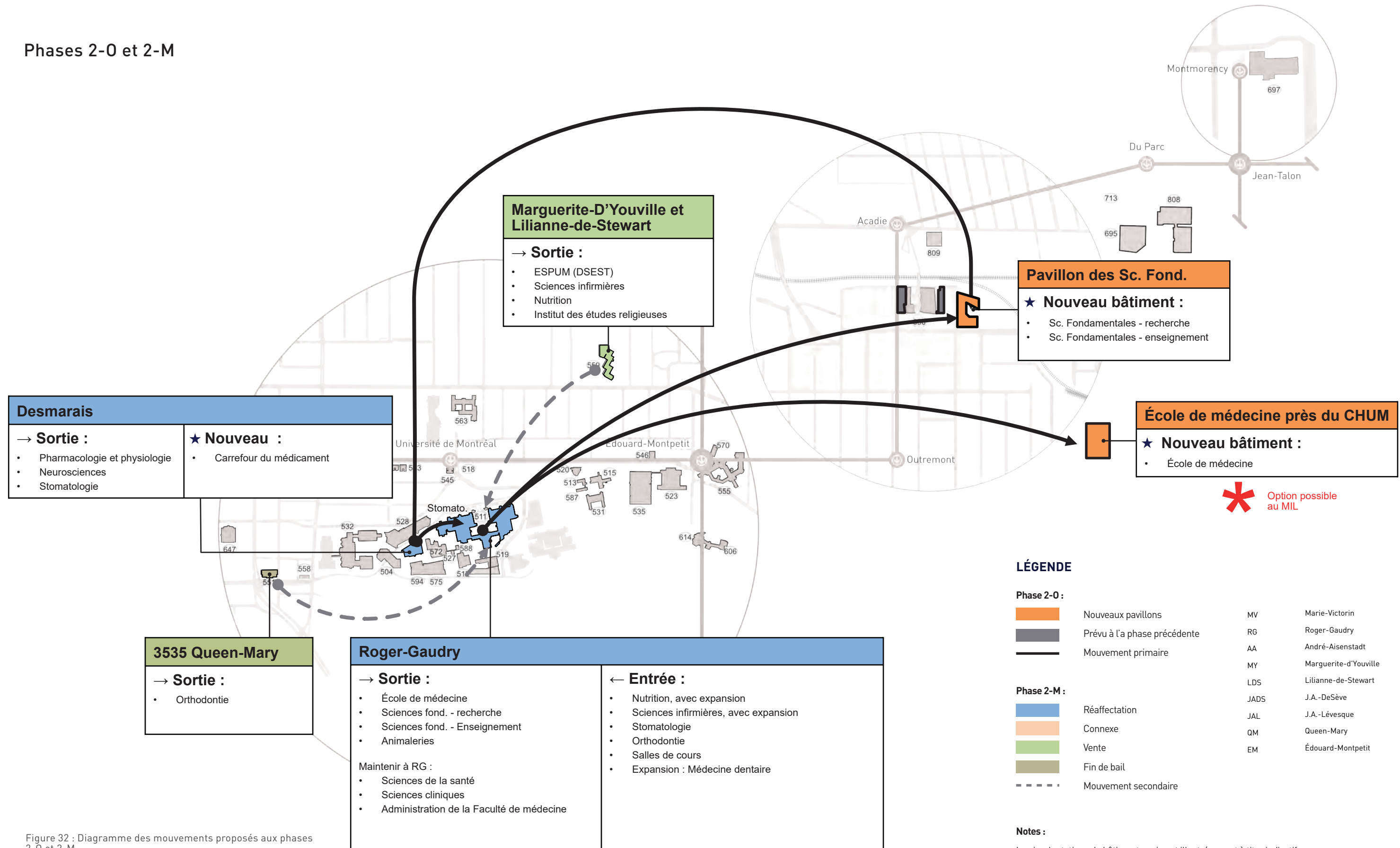


Figure 32 : Diagramme des mouvements proposés aux phases 2-0 et 2-M.

Phases 3-0 et 3-M

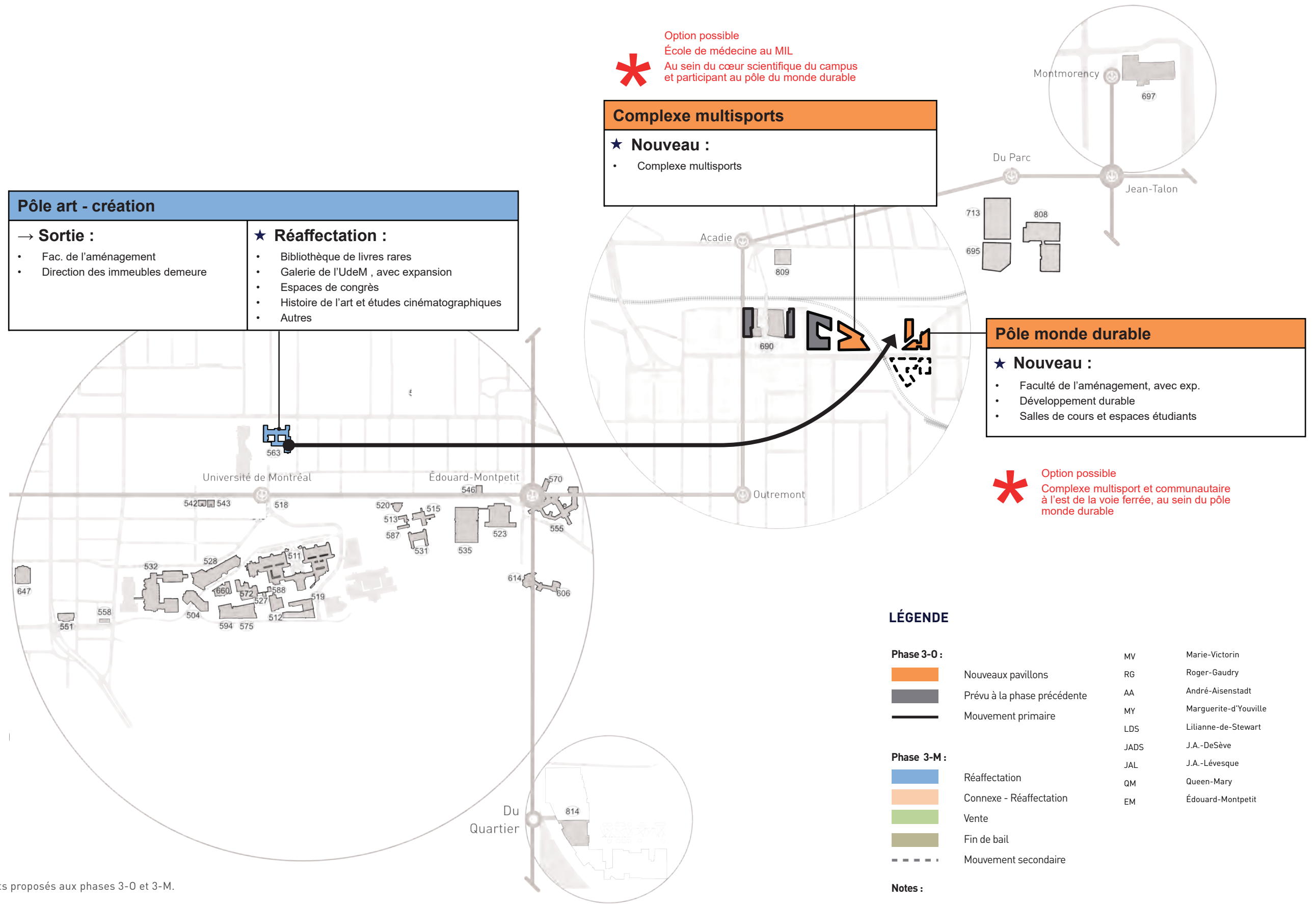


Figure 33 : Diagramme des mouvements proposés aux phases 3-0 et 3-M.

Éléments autonomes

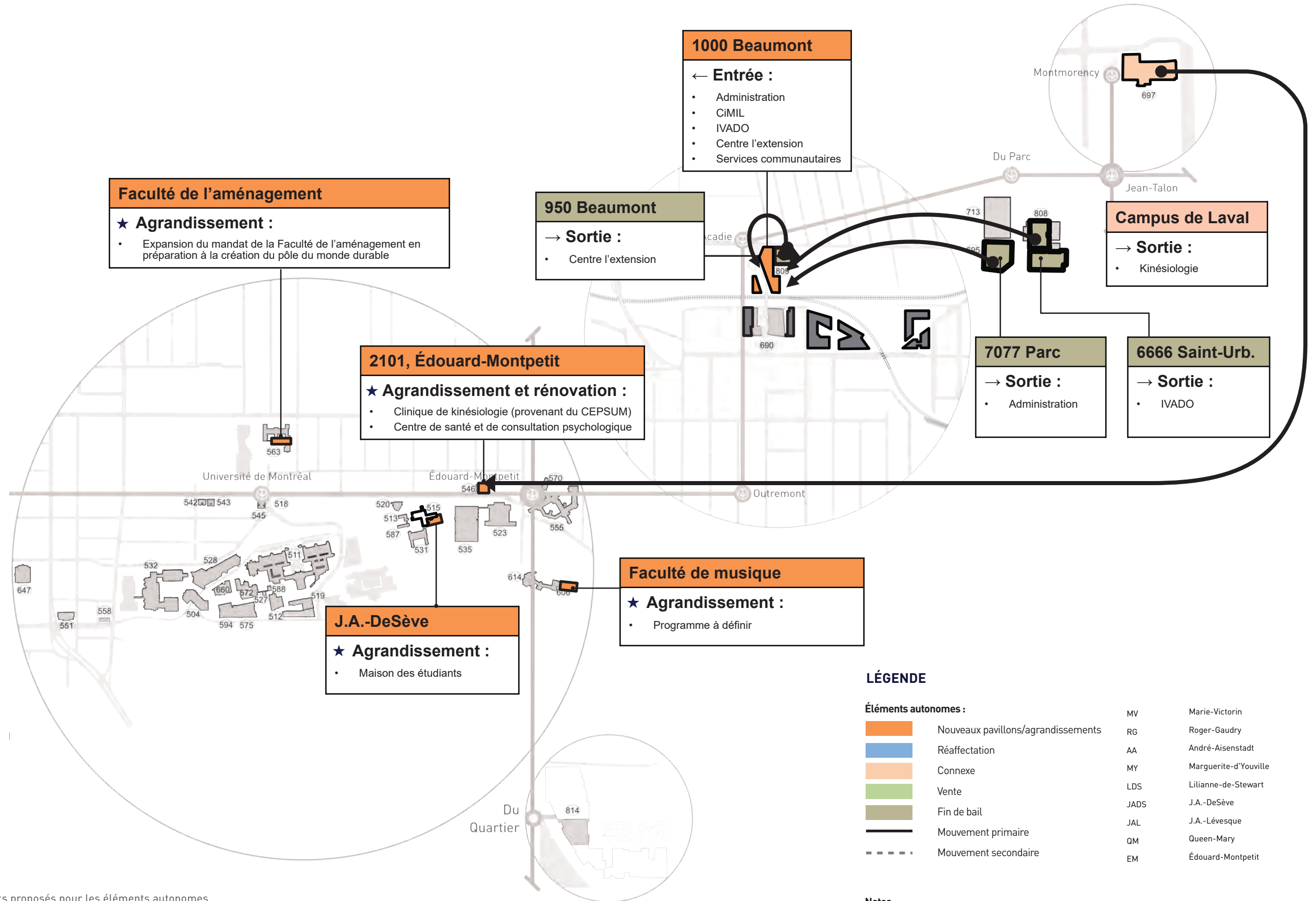


Figure 34 : Diagramme des mouvements proposés pour les éléments autonomes.

11. VENTE D'ACTIFS

- Pavillon Marguerite-d'Youville et Lilianne-de-Stewart ;
- 2910 Édouard-Montpetit.



Figure 35 : 2910, Édouard-Montpetit.
(Source: CBRE1)



Figure 36 : Pavillons Marguerite-d'Youville et Lilianne-de-Stewart..
(Source: CBRE1)

12. CONCLUSION GÉNÉRALE

Visée du PDE

Dans la continuité du travail réalisé précédemment, le PDE 2023 poursuit la planification qui permettra le développement et l'intégration des campus MIL, de la montagne, de Brossard et de Laval.

Le plan traduit l'ambition de l'Université de Montréal de se doter d'infrastructures qui consolideront sa position parmi les grandes universités du XXI^e siècle à l'échelle internationale. Il a une portée large, qui non seulement prépare l'avenir de l'Université, mais aussi consolide le tissu urbain et la communauté au sens large, notamment sur les deux campus principaux que sont le campus MIL et le campus de la montagne.

Interrelation des quatre campus

Le campus de la montagne a porté jusqu'à présent avec brio l'identité de l'Université. La qualité de son architecture et de son environnement est unique et a le potentiel de rivaliser avec les plus beaux campus universitaires du monde, le PDE 2023 identifie des pistes de solutions pour un aménagement optimal de ce campus, sachant que son potentiel demeure encore inexploité à certains égards. Il est important que le développement de l'identité du campus MIL se fasse de façon complémentaire au campus de la montagne, pour ce faire, le PDE 2023 a été élaboré en tenant compte d'une vision d'ensemble des deux campus.

Les deux campus principaux diffèrent sur plusieurs points, notamment au niveau de l'expérience étudiante. Le campus MIL offre une bonne qualité et une quantité d'espaces communs et étudiants, ce qui contribue à créer une expérience enrichissante où les synergies et collaborations sont favorisées par une architecture adaptée. En revanche, le campus de la montagne souffre d'une certaine vétusté fonctionnelle et technique, et notamment d'un manque d'espaces communs pour bien desservir sa communauté étudiante. Par contre, la vie de campus universitaire est foisonnante et la forte concentration d'unités favorise davantage les collaborations interfacultaires et le sentiment d'appartenance.

Bien qu'ils aient une taille relative moins importante que les campus principaux, les campus de Brossard et Laval contribuent aussi au rayonnement de l'Université. Par l'offre ciblée qu'ils proposent et leur localisation en périphérie de Montréal, ils jouent un rôle important dans le développement des communautés dans lesquelles ils sont implantés, notamment par des programmes d'éducation permanente.

Orientations

Le campus MIL se situe à une jonction stratégique de trois arrondissements de Montréal et de Ville Mont-Royal. Il constituait jusqu'à récemment une zone d'enclavement et l'Université joue un rôle clé dans son développement, ainsi que dans son cheminement vers un retissage du tissu urbain. Le campus s'inscrit dans un concept évolutif tant pour le bâti que pour l'environnement paysager.

Situé à la confluence de conditions socioéconomiques différentes, le campus MIL est placé à un endroit propice pour donner naissance à des projets d'intégration communautaire. En effet, en plus des locaux communautaires prévus au projet du 1000 Beaumont, le PDE 2023 propose d'implanter un complexe multi-sport ouvert à la communauté, additionné de locaux pouvant servir les résidents des quartiers voisins.

Pour le campus de la montagne, le PDE propose de recentrer les activités autour du pôle historique du campus. Cette concentration se réalise en quittant certains espaces loués et en se départissant de certains actifs immobiliers à la périphérie du campus. Ceci afin de procéder au regroupement d'unités académiques et de services en recherchant synergie et complémentarité. Cette consolidation du cœur du campus s'effectue grâce à la mise à niveau et l'adaptation du patrimoine bâti sur la montagne et par la construction d'agrandissements à certains édifices qui ont été répertoriés au PDA du campus de la montagne 2023.

Les campus de Brossard et de Laval sont assez récents. D'une part, le potentiel d'expansion sur des terrains appartenant à l'Université est inexistant, et d'autre part l'Université est amenée à réduire ses espaces locatifs en général. Par conséquent, c'est aux deux campus principaux que les expansions les plus importantes sont prévues, tandis que certaines réaffectations intérieures pourront être envisagées dans les deux campus satellites.

Projets générés

Les projets générés par le Plan directeur des espaces devront créer des environnements physiques conviviaux qui favorisent la collaboration et une vie universitaire stimulante. Ces espaces devront prioriser l'accessibilité universelle par des aménagements d'espaces d'enseignement, de recherche, administratifs et communs qui iront au-delà de certaines exigences minimales de mise en conformité.

La configuration des espaces devra favoriser les synergies, les convergences et la complémentarité entre les disciplines grâce aux rapprochements physiques d'unités dans une perspective de développement de l'interdisciplinarité. La qualité des espaces qui en découlera pourra contribuer à promouvoir l'image de l'Université de Montréal sur la scène internationale et traduire ce caractère par une architecture innovatrice et invitante.

Intégration des documents de planification

Il est important que le PDE 2023, qui se situe à un niveau de planification plus large, soit complémentaire au PDA du campus de la montagne, mais aussi au futur PDA du campus MIL. En effet, non seulement ces trois documents sont cruciaux dans la planification des deux campus principaux de l'UdeM, mais leur interrelation et coordination est d'une grande importance pour maintenir une vision cohérente sur une longue période.

Le PDE pourra donner une orientation de développement et répondre aux besoins des unités, tandis que les deux Plans directeurs d'aménagement pourront traiter des espaces externes de socialisation, des espaces communautaires, des verdissements. De plus, ils pourront considérer l'aménagement et la mise en valeur du mont Royal, ainsi que des quartiers avoisinants.

Le PDE 2023 définit un cadre d'action et les priorités de l'Université en matière de gestion et de planification de ces espaces. Il s'agit donc d'un document clé dans les échanges avec les ministères, mais aussi avec tous les partenaires de l'Université, y compris ses donateurs.

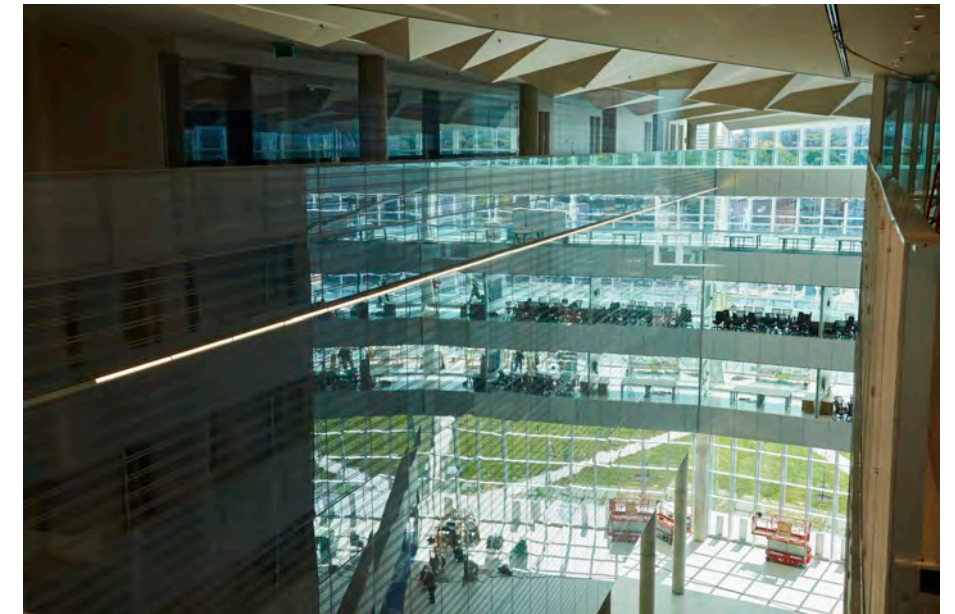


Figure 37 : Photo du hall d'accueil du Complexe des sciences.

(Source: Université de Montréal)